

document  
de *travail*

SÉRIE STATISTIQUES  
N° 198 • JANVIER 2016

# La formation aux professions de la santé en 2014

Bénédicte CASTERAN SACRESTE



Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques

DREES

SÉRIE STATISTIQUES

N° 198 • janvier 2016

## La formation aux professions de la santé en 2014

Bénédicte CASTERAN SACRESTE



## Sommaire

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>EFFECTIFS EN FORMATION EN 2014 ET DIPLÔMES</b> .....	<b>15</b>
FORMATIONS DE BASE .....	17
DISCIPLINE : 413 – ÉCOLES D'AMBULANCIERS .....	21
DISCIPLINE : 414 – INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS .....	25
DISCIPLINE : 415 – ÉCOLES DE SAGES FEMMES .....	29
DISCIPLINE : 416 – ÉCOLES DE MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES .....	33
DISCIPLINE : 417 – ÉCOLES DE TECHNICIENS EN LABORATOIRE MÉDICAL .....	37
DISCIPLINE : 419 – ÉCOLES D'AIDES SOIGNANTS .....	41
DISCIPLINE : 420 – ÉCOLES DE PÉDICURES PODOLOGUES .....	45
DISCIPLINE : 421 – ÉCOLES DE MANIPULATEURS D'ÉLECTRO-RADIOLOGIE MÉDICALE .....	49
DISCIPLINE : 423 – ÉCOLES D'ERGOTHÉRAPEUTES .....	53
DISCIPLINE : 424 – ÉCOLES DE PSYCHOMOTRICIENS .....	57
DISCIPLINE : 456 – ÉCOLES D'AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE .....	61
DISCIPLINE : 880 – ÉCOLES DE PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE .....	65
FORMATIONS DE SPECIALISATIONS .....	69
DISCIPLINE : 418 – ÉCOLES DE PUÉRICULTRICES .....	73
DISCIPLINE : 425 – ÉCOLES D'INFIRMIERS ANESTHÉSISTES .....	77
DISCIPLINE : 426 – ÉCOLES D'INFIRMIERS DE BLOC OPÉRATOIRE .....	81
DISCIPLINE : 453 – ÉCOLES DE CADRES DE SANTÉ .....	85
<b>VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE</b> .....	<b>89</b>
<b>TABLEAUX RÉGIONAUX</b> .....	<b>95</b>
<b>TABLEAUX CHRONOLOGIQUES</b> .....	<b>103</b>
<b>ANNEXE – TABLEAUX AGREGES ET MODELE DE QUESTIONNAIRES REMPLI PAR     LES ÉTUDIANTS</b> .....	<b>111</b>
ANNEXE 1 : TABLEAUX AGRÉGÉS RENSEIGNÉS DIRECTEMENT SUR LE SITE PAR LES ÉTABLISSEMENTS .....	113
ANNEXE 2A : QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ AUX ÉTUDIANTS DES FORMATIONS SANITAIRES DE BASE .....	115
ANNEXE 2B : QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ AUX ÉTUDIANTS DES FORMATIONS SANITAIRES DE SPÉCIALITÉ .....	119



## ■ INTRODUCTION

Depuis 1980, le SESI, puis aujourd'hui la DREES, réalise, en collaboration avec le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), et avec le concours des services statistiques des Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), une enquête annuelle auprès des centres de formation de la santé délivrant des diplômes sous tutelle du Ministère en charge de la santé.

### Objectif de l'enquête

L'enquête a pour but d'établir la liste, de dénombrer et d'identifier les centres de formation aux professions de santé en fonctionnement à la rentrée de l'année de l'enquête (et dans le champ de cette dernière) et de mettre ainsi à jour le répertoire Finess<sup>1</sup>. Elle permet également de comptabiliser les étudiants ou élèves en formation et d'étudier certaines de leurs caractéristiques (sexe, âge, niveau de formation générale, modes de prise en charge financière, etc.) ainsi que d'établir la statistique des diplômés délivrés chaque année.

Les résultats des enquêtes auprès des établissements de formation aux professions de la santé et de leurs élèves sont tout d'abord utilisés tant au niveau national que régional à des fins d'analyse démographique des professions concernées (notamment pour établir une relation entre quotas d'entrées et nombre de diplômés à l'issue des années nécessaires de formation). Ils sont d'autre part utilisés à des fins budgétaires (détermination prévisionnelle du volume des bourses). Ils permettent enfin au ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de recenser l'ensemble des effectifs scolarisés (pour calculer les taux de scolarisation par âge ou encore suivre le parcours des tout jeunes bacheliers).

Depuis 2002, de nouvelles questions ont été ajoutées à l'enquête pour permettre d'étudier en outre l'attractivité (notamment géographique) des différentes formations, de comparer les origines sociales (catégorie sociale des parents) des étudiants des filières santé avec ceux inscrits dans les formations de l'Éducation nationale, ou de mieux décrire leur trajectoire, en fonction de leur situation l'année précédant leur entrée en formation.

### Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête couvre les formations suivantes :

- 1) Formations de base
  - Ambulanciers (1 an de formation).
  - Infirmiers diplômés d'État (3 ans de formation<sup>2</sup>).
  - Sages-femmes (4 ans de formation).
  - Masseurs-kinésithérapeutes (3 ans de formation).
  - Techniciens de laboratoire médical<sup>3</sup> (3 ans de formation, anciennement Techniciens en analyse biomédicale).

<sup>1</sup> Le Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess), répertoire national créé en 1979, dont l'objectif premier est de dresser et de tenir, de façon permanente, l'inventaire des équipements du domaine sanitaire et social.

<sup>2</sup> Les étudiants entrés avant l'année scolaire 2009-2010 effectuaient un cursus d'une durée totale de 3 ans et 3 mois.

- Aides-soignants (1 an de formation).
- Pédicures-podologues (3 ans de formation).
- Manipulateurs d'électroradiologie médicale<sup>4</sup> (3 ans de formation).
- Ergothérapeutes (3 ans de formation).
- Psychomotriciens (3 ans de formation).
- Auxiliaires de puériculture (1 an de formation).
- Préparateurs en pharmacie hospitalière<sup>5</sup> (1 an de formation)

## 2) Spécialisations

- Puéricultrices (1 an de formation).
- Infirmiers anesthésistes (2 ans de formation).
- Infirmiers de bloc opératoire (18 mois de formation).
- Cadres de santé<sup>6</sup> (1 an de formation).

Chaque collecte porte sur l'année civile, recensant ainsi tous les inscrits ayant commencé entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année de l'enquête. Même si le choix de retenir l'année civile et non scolaire ne coïncide pas toujours avec la logique de fixation des quotas pour les professions concernées, il a été retenu du fait de la grande diversité des dates de rentrée scolaire pour les professions de santé<sup>7</sup>.

Dans ce document de travail, nous détaillerons les effectifs des inscrits et des diplômés pour les deux sessions : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août et du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre afin de pouvoir reconstruire les années scolaires si besoin.

Les quotas sont fixés pour des années scolaires, qu'elles débutent en septembre ou en février. Ils concernent les entrées en formation, contrairement au *numerus clausus* d'autres professions de santé qui limite le nombre d'étudiants à la sortie. Pour les formations de plus d'un an, si le quota n'est pas modifié pendant la durée de la formation, les effectifs totaux de l'établissement pour la formation concernée sont théoriquement égaux au nombre d'années de formation multiplié par le quota pour l'année scolaire. Or, même si le quota est parfaitement respecté en première année, les abandons en cours de formation ou les redoublements peuvent conduire à des écarts entre quota et effectifs totaux.

Au final les effectifs d'étudiants collectés au titre de l'année 2014 et présentés dans ce document de travail correspondent au nombre d'inscrits dans les écoles à l'issue de l'une des rentrées ayant eu lieu en 2014, qu'elle ait eu lieu en janvier, en février, en septembre ou au cours d'un autre mois. De la même manière, les effectifs de diplômés correspondent au nombre de diplômes délivrés par les écoles en 2014. Depuis 2003, pour chaque étudiant le mois de sa première rentrée dans l'école est enregistré, ce qui permet d'étudier les caractéristiques des étudiants au cours d'une année civile ou au cours d'une année scolaire.

---

<sup>3</sup> Pour cette formation, l'enquête ne concerne que les établissements délivrant le diplôme d'État sous tutelle du Ministère de la santé. Les formations délivrant les diplômes sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (BTS analyses biologiques et DUT génie biologique) ne sont pas enquêtées par la Drees.

<sup>4</sup> Même remarque que les techniciens de laboratoire médical (le diplôme de l'Éducation nationale correspondant est le BTS en imagerie médicale et radiologie thérapeutique).

<sup>5</sup> Cette formation a été rajoutée dans l'enquête école en 2010 et figure pour la troisième fois dans le document de travail.

<sup>6</sup> Les cadres sages femmes ne font plus partie de l'enquête depuis 2013 car désormais la seule formation existante en France est un master sous tutelle du Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

<sup>7</sup> La majorité des formations organisent leur rentrée courant septembre-octobre. Les sessions diplômantes ont souvent lieu au cours du dernier trimestre de l'année civile. Pour les formations organisées sur un rythme scolaire, des sessions de rattrapage sont organisées en septembre pour les candidats qui ont échoué en juin. Compte tenu de l'hétérogénéité des contraintes organisationnelles propres à chacune des formations recensées par l'enquête, il apparaît plus simple de procéder à une collecte sur l'année civile.

Les écoles d'aides-soignants dont les élèves entrent en formation en février et passent leurs épreuves de diplôme en janvier de l'année suivante ont ainsi, lors de l'enquête 2014, comptabilisé les élèves de la promotion 2014-2015 au titre des nouveaux inscrits en formation, ainsi que ceux de la promotion 2013-2014 au titre des présentés et reçus au diplôme en 2014.

Pour les puéricultrices, dont les promotions entrées en janvier sortent diplômées en décembre de la même année : les présentés aux épreuves du diplôme - en décembre 2014 - correspondent aux nouveaux inscrits de la même année, entrés en janvier 2014, auxquels s'ajoutent éventuellement ceux de la promotion 2013 qui n'ont eu leur diplôme qu'à la session de rattrapage de janvier ou février 2014<sup>8</sup>.

### Mode de collecte

La liste des établissements de formation aux professions de santé à enquêter est établie à partir du répertoire Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux). Il est mis à jour avant le lancement de l'enquête par les DRJSCS.

L'enquête annuelle repose aujourd'hui sur une double collecte exhaustive : des caractéristiques individuelles des étudiants, directement renseignées par ces étudiants, et des données relatives à la formation, demandées aux établissements. Les étudiants renseignent une fiche individuelle, présente à la fin de ce document. Une partie des questions est réservée aux nouveaux inscrits puisque d'une année sur l'autre, l'établissement a la possibilité de récupérer les données saisies l'année précédente afin de mettre à jour les données relatives aux étudiants qui poursuivent leur scolarité. Les établissements, quant à eux, remplissent 8 tableaux agrégés (4 thèmes pour les 2 sessions) : effectifs des inscrits, sélection à l'entrée, diplômés, interruptions de scolarité. Les tableaux sont ventilés par sexe.

Jusqu'en 2000, l'enquête auprès des instituts de formation était réalisée sous format papier, sous forme de tableaux agrégés donnant les effectifs de chaque année de scolarité par sexe, nationalité (française ou non), mode de financement éventuel, statut vis-à-vis du redoublement, les effectifs totaux par âge et sexe, le nombre de diplômés par sexe, la répartition des nouveaux entrants selon leur diplôme antérieur (avec un tableau plus détaillé sur les séries de baccalauréat) et des informations sur l'encadrement.

En 2001, une refonte de l'enquête a été menée avec une remise à plat des anciens tableaux et l'ajout de nouvelles questions. L'enquête n'a été réalisée cette année-là que dans certaines régions.

Un nouvel enrichissement du questionnaire est intervenu en 2002 avec l'ajout de nouveaux tableaux (sur l'origine géographique, l'origine sociale et la situation des nouveaux étudiants l'année précédant leur entrée en formation).

Depuis 2003 la collecte s'effectue entièrement sur support informatique. La collecte informatique tant des données individuelles que des données agrégées, a permis de clarifier les modalités de collecte et de réduire la charge de travail de l'ensemble des partenaires.

La collecte s'effectuait entre 2003 et 2007 via un applicatif de saisie informatique, qui était envoyé aux établissements de formation sur support CD-ROM. Depuis 2008 l'ensemble de la collecte s'effectue par internet via un site unique de collecte mis en place par la DREES. Elle s'achève au mois de mars de l'année n+1<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Ces derniers ne sont alors pas comptés comme inscrits en 1<sup>ère</sup> année, mais comme diplômés uniquement.

<sup>9</sup> La note de service DREES/BCL n° 283 du 7 octobre 2014 relative à l'enquête auprès des établissements qui dispensent les formations préparant aux diplômes de la santé sous tutelle du Ministère de la santé stipulait que l'envoi par les DRJSCS à la DREES devait se faire au plus tard le 20 février 2015.

## Redressement des données

La double collecte auprès des étudiants et auprès des établissements fournit deux tables de données dans l'enquête école : une table *école* (une ligne par formation) et une table *étudiant* (une ligne par étudiant). En règle générale, tous les effectifs seront issus de la table *école* et toutes les caractéristiques des étudiants seront issues de la table *étudiant*. Elle est représentative des étudiants en formation mais elle n'est pas exhaustive car les écoles ont parfois du mal à récupérer tous les questionnaires distribués aux étudiants, sans compter que les étudiants ne sont parfois pas sur place (stages, ...) ou ne souhaitent pas répondre. Enfin, l'établissement récupère sur le site de collecte les fiches de l'enquête précédente et doit les mettre à jour (basculer les étudiants de 1<sup>ère</sup> à 2<sup>ème</sup> année, supprimer les fiches des étudiants qui ont quitté l'établissement par exemple).

1 285 formations (1 161 formations de base et 124 formations de spécialité) étaient dans le champ de notre enquête. Dans notre table école figurent 1283 formations répondantes (1159 de base et 124 formations de spécialité).

### *Redressements de la table école*

À la fin de la collecte, 11 formations n'avaient pas saisi leurs données. Pour 9 de ces écoles nous avons utilisé les données de l'année précédente pour tous les tableaux agrégés (ces formations n'avaient fait l'objet d'aucune imputation l'an dernier). Les 2 formations restantes (1 formation de d'aides soignants et 1 formation d'auxiliaires de puériculture) n'avaient pas renseigné les tableaux l'an passé donc n'ont fait l'objet d'aucune imputation.

Certaines formations renseignent des étudiants comme étant inscrits dans une année supérieure à la durée normale de la formation. Pour les 35 formations concernées, ces inscrits ont été basculés dans la dernière année de la formation.

Concernant les aides soignants, pour lesquels la durée de formation est en théorie d'un an, certaines formations durent 18 mois par exception (notamment, lorsque la formation s'effectue par voie d'apprentissage, ou cas d'écoles pour handicapés par exemple). Ces six mois supplémentaires sont considérés comme étant une prolongation de la 1<sup>ère</sup> année d'étude. Les étudiants concernés, qui sont dans les six derniers mois de leur formation, n'apparaissent pas en principe dans les effectifs d'étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année présentés dans ce document (ils y figuraient l'année précédente, lorsqu'ils entraient en formation). Certains établissements les renseignent cependant comme étant des étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année : ils sont seulement mentionnés à titre d'information par un astérisque dans le tableau des inscrits<sup>10</sup>.

À l'issue de ces corrections, une table école provisoire est constituée par la DREES qui est envoyée aux DRJSCS, lesquelles vérifient la cohérence des données quand c'est possible. Cette année, des remarques ou modifications de la base ont été proposées par les régions Rhône Alpes et Bretagne (effectifs de diplômés corrigés, rajout d'étudiants sur demande de certains établissements), qui ont pu être prises en compte dans la base finale.

### *Redressement de la table étudiant*

Redressement sur les aides financières : si l'étudiant a renseigné avoir eu une prise en charge financière, la modalité « aucune aide financière » est systématiquement mise à 0.

Pour une école, il doit y avoir en principe le même nombre (ou moins avec les non-réponses) d'étudiants dans la table *étudiant* que d'élèves inscrits dans la table école mais en tous les cas il ne doit pas y avoir plus d'étudiants dans la table *étudiant* que dans la table *école*.

<sup>10</sup> Ces étudiants sont également conservés dans la base Écoles, et enregistrés en tant qu'étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année (ce, afin de les distinguer des étudiants de 1<sup>ère</sup> année qui débutent leur formation).

Lorsque ce n'était pas le cas, nous avons cherché à savoir s'il s'agissait de fiches d'étudiants des années passées qui n'avaient pas été supprimées par l'école lors de la collecte sur le site. En effet, l'école récupère les fiches de l'année précédente, les actualise (passage en année supérieure, redoublement,..) et rentre les nouveaux inscrits. Certaines fois, l'établissement ne supprime pas les fiches de l'année précédente (présentes sur le site de collecte) alors qu'il aurait dû les supprimer et on se retrouve avec deux fois plus d'étudiants.

En 2014, les suppressions des lignes étudiants qui n'ont pas effectué de rentrée en 2014 n'ont concerné que les 1<sup>ère</sup> année. 261 lignes étudiants ont été supprimées dont la majorité pour les formations d'aides soignants et d'auxiliaires de puériculture.

### Principaux résultats présentés

Ce document de travail présente les premières statistiques obtenues à partir des enquêtes 2014. Il se décompose en quatre parties : la première partie présente les statistiques formation par formation avec au début les formations de base puis les formations de spécialités. Ensuite dans la deuxième partie, sont présents deux tableaux fournis par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) sur le nombre de validations des acquis de l'expérience (VAE) partielles ou totales. Dans une troisième partie nous trouverons des tableaux régionaux plus agrégés et enfin en quatrième partie des tableaux chronologiques.

Les données sont issues de la table *école* ou de la table *étudiant*.

### Non réponses

Le champ « Non réponse » comprend à la fois les fiches manquantes (cas de certains des diplômés que les écoles n'ont pas réussi à contacter à nouveau) et les champs non remplis par les étudiants dans le questionnaire.

*Formation par formation (partie I)*Tableaux 1A 1C 1D 1E - Répartition des inscrits, diplômés, sélection à l'entrée et statut juridique des établissements – table *école*

Ces quatre tableaux sont tous issus de la table *école*.

Les inscrits avec un allègement de scolarité proviennent de la table *école*<sup>11</sup>. Le choix a été fait de publier des effectifs uniquement à partir de la table *école*, d'autant que les renseignements fournis par les écoles sur les VAE partielles y sont plus fiables pour les diplômés éligibles à la VAE.

Les diplômés (reçus aux épreuves) ne comprennent pas les candidats libres et les VAE totales comptabilisés par les DRJSCS, sauf pour les aides soignants où une ligne comptabilise les diplômes professionnels d'aides-soignants délivrés par équivalence à l'issue d'une année d'études d'infirmier, chiffres donnés par les DRJSCS. Depuis 2012, nous distinguons le nombre de diplômés hors VAE partielle et après VAE partielle puis parcours de formation. En 2011, les diplômés renseignés correspondent à la somme des deux.

Le statut juridique de l'établissement correspond au statut renseigné dans le fichier Finess puisqu'il constitue la base de notre enquête.

Le tableau 1B sur les nouveaux inscrits n'est pas diffusé en 2014 du fait de la non réponse d'une centaine de formations pour cette variable.

Tableaux 2 à 9 – Caractéristiques des étudiants – table *étudiant*

Ces tableaux sont issus de la table *étudiant*.

Le concept de « nouveaux inscrits » présenté dans les tableaux issus de la base étudiants est construit à partir du filtre suivant : égalité des deux variables : *rentree\_1* (mois et année de la première rentrée dans l'école) et *rentree\_act* (mois et année de la rentrée actuelle), étudiants de première année (*annee=1*) et non redoublants (*red=0*). Avant 2012, les nouveaux inscrits ne se limitaient pas aux 1<sup>ère</sup> année mais intégraient les étudiants qui étaient directement entrés dans les années d'études supérieures. Ce champ a été restreint à des fins d'harmonisation avec le document de travail relatif à la formation aux professions sociales.

À noter que la colonne « tous les étudiants » des tableaux représente la totalité des étudiants inscrits de 2014, qu'ils soient en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année, etc (en tenant compte de la durée de la formation). Ne sont pas pris en compte dans le total en revanche les diplômés<sup>12</sup> et sortis<sup>13</sup>, ou les étudiants en interruption de scolarité, qui figurent bien cependant dans la table *étudiant* (modalités présentes dans la variable *annee*).

- Tableau 2 : Statut  
Ce tableau est présent dans le document de travail depuis 2011, même si cette variable existe dans la base *étudiant* depuis plus longtemps.
- Tableau 3 : Âge  
Les années de naissance supérieures à 2001 sont mises en réponses manquantes. L'âge correspond à l'âge par génération (ou l'âge atteint dans l'année). Il correspond à la différence entre 2014 et l'année de naissance.
- Tableau 4 : Mode de prise en charge

<sup>11</sup> Jusqu'en 2010 le même tableau provenait de la table *étudiant*.

<sup>12</sup> Excepté pour les étudiants inscrits et diplômés la même année, comme la plupart des puéricultrices par exemple.

<sup>13</sup> Il s'agit des étudiants qui n'ont pas effectué de rentrée en 2014.

L'étudiant peut renseigner jusqu'à deux prises en charge financières. La consigne sur le nombre de prises en charge financières a changé en 2011. Auparavant, l'étudiant pouvait renseigner jusqu'à quatre prises en charge financières. Cette question n'est pas toujours fiable notamment sur les demandeurs d'emploi car certains étudiants cochent la case même s'ils ne perçoivent pas d'argent de Pôle Emploi. Dans ces tableaux sont présentés pour chaque formation le nombre d'étudiants bénéficiant de chacune des aides. Ces nombres ne peuvent être sommés pour estimer le nombre d'étudiants aidés, dans la mesure où un même étudiant peut bénéficier de plusieurs aides. Les étudiants renseignent également en clair le nom de l'organisme qui les finance le plus, cependant ces résultats ne sont pas présentés dans ce document de travail.

En 2014, nous avons rajouté une modalité sur la prise en charge des salariés de la fonction publique hospitalière au travers de la promotion hospitalière.

- **Tableau 5 : Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès à la formation**  
Les modalités « niveau fin terminale atteint en 2014 » et « niveau fin terminale atteint avant 2014 » ont été regroupées dans l'enquête en 2014 ainsi que les modalités « baccalauréat obtenu en 2014 » et « baccalauréat obtenu avant 2014 ». En 2014, il y a une nouvelle modalité : BEPC.
- **Tableau 6 : Série de baccalauréat des bacheliers**  
Le filtre se fait sur la variable `anc1` (niveau d'étude ou diplôme le plus élevé lors de l'accès à la formation)<sup>14</sup> afin de ne conserver que les étudiants qui détiennent le baccalauréat. En 2011, le filtre était plus restreint, ce tableau ne concernait que les baccalauréats obtenus en 2011 et avant 2011 (`anc1=6,7`). En 2014, la modalité « baccalauréat étranger » a été ajoutée  
L'année d'obtention du baccalauréat a été ajoutée dans l'enquête en 2014 mais n'est pas présentée dans ce document de travail (24 % de non réponse à cette question).
- **Tableau 7 : Situation principale avant la première entrée dans l'établissement**
- **Tableau 8 : Origine sociale**  
La notion de chef de famille a été supprimée depuis le document de travail 2011. Nous présentons donc la catégorie socioprofessionnelle du père et de la mère dès que ces informations sont disponibles.
- **Tableau 9 : Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social déjà obtenu**

### *Validation des acquis de l'expérience (partie II)*

Pour la troisième fois cette année, nous renseignons des éléments sur les validations des acquis de l'expérience (VAE) délivrées par les DRJSCS pour les formations d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture, de préparateurs en pharmacie hospitalière et d'ergothérapeutes (VAE totale ou partielle, selon les résultats des candidats aux entretiens avec le jury). Ce nombre est obtenu à partir du suivi de ce dispositif effectué par la Direction générale de la cohésion sociale et le Ministère de l'éducation nationale, récupéré dans le rapport annuel de la VAE. Les personnes ayant obtenu une validation partielle peuvent être en formation mais pas nécessairement. Il n'y a pas non plus équivalence avec les élèves présents dans les écoles et comptabilisés comme inscrits avec allègement de scolarité en VAE partielle (tableaux 1A), ces derniers pouvant très bien avoir obtenu leur VAE partielle quelques années auparavant.

<sup>14</sup> Variable `anc1` filtrée sur les modalités 6,7,9,10,11,12,13,14,15.

### *Tableaux régionaux (partie III)*

Tous ces tableaux renseignent des effectifs, ils sont issus de la table *école*. Le tableau sur les flux d'entrées a été retiré depuis 2011 puisqu'il était réalisé à partir de la table *étudiant* et qu'il comporte trop de non-réponses. Le tableau des inscrits en 1<sup>ère</sup> année le remplace même si les redoublants sont de fait intégrés.

### *Tableaux chronologiques (partie IV)*

Tous ces tableaux renseignent des effectifs, ils sont issus de la table *école*.

## ■ EFFECTIFS EN FORMATION EN 2014 ET DIPLÔMES



## 2014 FORMATION DE BASE\*

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total				
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers	
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	12 239	2 885	15 124	322	
		2 <sup>ème</sup>	49 422	10 046	59 468	782	
		Total	61 661	12 931	74 592	1 104	
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 973	623	3 596	14	
		2 <sup>ème</sup>	26 785	6 428	33 213	276	
		Total	29 758	7 051	36 809	290	
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 925	569	3 494	32	
		2 <sup>ème</sup>	26 288	6 242	32 530	285	
		Total	29 213	6 811	36 024	317	
	4 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	23	1	24	0	
		2 <sup>ème</sup>	865	51	916	2	
		Total	888	52	940	2	
	Total			121 520	26 845	148 365	1 713

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	906	67	973
	Hors VAE partielle	5 507	669	6 176

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	43 934	8 821	52 755
	2 <sup>ème</sup>	10 799	2 218	13 017
	Total	54 733	11 039	65 772
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	41 099	8 049	49 148
	2 <sup>ème</sup>	9 861	1 972	11 833
	Total	50 960	10 021	60 981
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	1 074	151	1 225
	2 <sup>ème</sup>	490	35	525
	Total	1 564	186	1 750
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	966	143	1 109
	2 <sup>ème</sup>	393	29	422
	Total	1 359	172	1 531

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	361 080	76 659	437 739
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	114 675	23 212	137 887

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
845	298	16	1 159

\* Les formations de base regroupent 12 formations : ambulanciers, infirmiers, sages femmes, masseurs kinésithérapeutes, techniciens de laboratoire médicale, aides soignants, pédicures podologues, manipulateurs d'électro-radiologie médicale, ergothérapeutes, psychomotriciens, auxiliaires de puéricultrice et préparateurs en pharmacie hospitalière

## 2014 FORMATION DE BASE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	53,3	1,3	6,2	7,0	32,1	0,1	100
Effectifs répondants							66 691
Tous les étudiants	63,4	0,9	4,4	6,4	24,9	0,0	100
Effectifs répondants							141 766

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	22,6	13,4
20 - 22 ans	30,3	41,1
23 - 25 ans	10,9	15,1
26 - 30 ans	11,7	10,2
31 - 35 ans	8,6	7,3
36 - 40 ans	6,5	5,4
41 - 45 ans	5,1	4,1
46 - 50 ans	3,0	2,3
Plus de 50 ans	1,4	1,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	66 691	141 766

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	15647	8142	7913
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	1380	621	676
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	253	203	189
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	607	136	208
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	3299	839	913
Contrat d'apprentissage	974	90	161
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	20428	7404	6915
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	1121	429	1296
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	236	32	50
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	3588	1081	371
Autre prise en charge	2457	649	1309
Demande de prise en charge en cours	4044	227	111
Aucune aide financière	20168	16414	15963

## 2014 FORMATION DE BASE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	1,2	0,7
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	5,5	3,7
BEPA services aux personnes	1,7	1,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,8	0,4
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	7,5	4,7
Niveau fin Terminale	3,0	3,0
Baccalauréat	62,4	69,4
Équivalence Baccalauréat	2,8	2,3
BTS	4,2	3,6
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,1	0,9
L2 (DEUG DEUST)	1,1	1,2
L3 (Licence)	2,6	2,9
M1 (Maîtrise)	0,9	1,0
M2 (DESS, DEA)	0,8	0,9
Doctorat	0,0	0,1
Non réponse	4,6	4,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectifs répondants</b>	<b>66 691</b>	<b>141 766</b>

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	7,1	6,6
Série ES (B)	12,7	14,1
Série S (C, D, D', E)	30,2	38,4
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,2	1,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,8	1,8
Série STMG (STG, STT, G, H)	8,4	7,0
Séries STAV (STPA, STAE)	0,5	0,5
Série ST2S (SMS, F8)	20,4	20,3
Série Hôtellerie	0,3	0,2
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	13,7	7,6
Baccalauréat étranger	1,3	0,6
Non réponse	2,5	1,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectifs répondants</b>	<b>48 752</b>	<b>113 427</b>

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	12,7	14,0
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	20,5	25,3
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	6,4	9,6
Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	5,0	6,6
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	22,6	18,3
Emploi dans un autre secteur	10,7	9,3
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,4	0,3
Chômage	13,5	9,1
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,4
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	2,0	1,7
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,5	0,4
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,....)	1,5	1,2
Non réponse	3,9	3,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectifs répondants</b>	<b>66 691</b>	<b>141 766</b>

## 2014 FORMATION DE BASE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,1	1,4	3,0	1,4
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,7	4,6	11,0	4,6
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	16,3	9,6	19,8	11,7
Profession intermédiaire	6,7	10,1	7,8	12,0
Employé	27,3	43,8	25,9	43,1
Ouvrier	20,9	8,7	18,9	7,4
Personne n'ayant jamais travaillé	1,8	12,4	1,7	11,4
Non réponse	13,2	9,5	11,9	8,5
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	66 691	66 691	141 766	141 766

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	53,8
Diplôme du secteur social ou médico-social	7,6	4,7
Ambulancier	0,7	0,5
Infirmier	0,1	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,1	0,2
Aide-soignant	5,7	7,6
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,5	0,6
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,2	0,2
Autre diplôme sanitaire	5,4	3,4
Non réponse	25,6	21,0
Total	100	100
Effectifs répondants	66 691	141 766

## 2014 AMBULANCIERS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	565	1 266	1 831	10
		2 <sup>ème</sup>	533	1 232	1 765	12
		Total	1 098	2 498	3 596	22
	Total	1 098	2 498	3 596	22	

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	51	49	100

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	771	1 885	2 656
	2 <sup>ème</sup>	261	585	846
	Total	1 032	2 470	3 502
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	704	1 694	2 398
	2 <sup>ème</sup>	243	514	757
	Total	947	2 208	3 155
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	4	2	6
	2 <sup>ème</sup>	0	4	4
	Total	4	6	10
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	4	2	6
	2 <sup>ème</sup>	0	1	1
	Total	4	3	7

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	2 127	5 392	7 519
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 185	2 736	3 921

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
38	27	0	65

## 2014 AMBULANCIERS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	6,5	2,7	20,0	5,1	65,6	0,0	100
Effectifs répondants							2 840
Tous les étudiants	6,5	2,8	19,8	4,9	66,0	0,0	100
Effectifs répondants							3 028

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,2	0,2
20 - 22 ans	7,0	7,0
23 - 25 ans	21,1	21,0
26 - 30 ans	29,3	28,9
31 - 35 ans	16,8	16,6
36 - 40 ans	10,6	10,7
41 - 45 ans	7,3	7,6
46 - 50 ans	4,9	5,0
Plus de 50 ans	2,9	3,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	2 840	3 028

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	448
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	48
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	4
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	142
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	399
Contrat d'apprentissage	83
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	1128
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	88
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	9
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	27
Autre prise en charge	399
Demande de prise en charge en cours	61
Aucune aide financière	377

## 2014 AMBULANCIERS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	2,4	2,4
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	2,6	2,7
BEPA services aux personnes	0,7	0,8
BEPC (niveau ou diplôme)	1,3	1,4
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	22,5	23,0
Niveau fin Terminale	6,0	6,0
Baccalauréat	33,5	33,4
Équivalence Baccalauréat	4,3	4,2
BTS	9,6	9,4
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,5	1,5
L2 (DEUG DEUST)	1,7	1,7
L3 (Licence)	3,5	3,5
M1 (Maîtrise)	1,1	1,2
M2 (DESS, DEA)	0,6	0,6
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	8,6	8,4
Total	100	100
Effectifs répondants	2 840	3 028

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	6,1	6,2
Série ES (B)	10,2	10,3
Série S (C, D, D', E)	8,7	8,6
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	7,5	7,6
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,4	1,4
Série STMG (STG, STT, G, H)	18,3	18,1
Séries STAV (STPA, STAE)	1,3	1,3
Série ST2S (SMS, F8)	4,4	4,3
Série Hôtellerie	0,8	0,7
Série TMD (F11, F11')	0,2	0,2
Baccalauréat professionnel	30,7	31,3
Baccalauréat étranger	2,4	2,3
Non réponse	8,0	7,9
Total	100	100
Effectifs répondants	1 464	1 549

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	1,3	1,3
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,8	0,8
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,1	0,1
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	1,7	1,7
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	22,1	22,1
Emploi dans un autre secteur	22,6	22,4
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,7	0,7
Chômage	42,0	42,2
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,2
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,3	1,5
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,4	0,4
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	1,2	1,3
Non réponse	5,5	5,4
Total	100	100
Effectifs répondants	2 840	3 028

## 2014 AMBULANCIERS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,6	1,2	2,6	1,3
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,7	5,4	12,5	5,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	11,1	5,7	11,3	5,8
Profession intermédiaire	4,3	5,0	4,3	5,1
Employé	29,0	42,6	28,8	42,6
Ouvrier	23,3	10,4	23,5	10,2
Personne n'ayant jamais travaillé	2,3	17,2	2,3	17,3
Non réponse	14,7	12,6	14,7	12,4
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	2 840	2 840	3 028	3 028

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
Aucun diplôme sanitaire ou social	46,5		47,2	
Diplôme du secteur social ou médico-social	2,0		2,0	
Ambulancier	1,0		1,0	
Infirmier	0,5		0,4	
Sage-femme	0,0		0,0	
Masseur-kinésithérapeute	0,0		0,0	
Technicien de laboratoire médical	0,0		0,0	
Aide-soignant	1,8		1,8	
Pédicure-podologue	0,0		0,0	
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0		0,0	
Ergothérapeute	0,0		0,0	
Psychomotricien	0,0		0,0	
Auxiliaire de puériculture	0,1		0,1	
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,2		0,2	
Autre diplôme sanitaire	10,2		10,5	
Non réponse	37,7		36,7	
Total	100		100	
Effectifs répondants	2 840		3 028	

## 2014 INFIRMIERS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 717	556	3 273	20
		2 <sup>ème</sup>	23 258	4 755	28 013	126
		Total	25 975	5 311	31 286	146
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 702	520	3 222	13
		2 <sup>ème</sup>	22 255	4 532	26 787	87
		Total	24 957	5 052	30 009	100
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 672	481	3 153	31
		2 <sup>ème</sup>	22 082	4 446	26 528	118
		Total	24 754	4 927	29 681	149
	Total			75 686	15 290	90 976

\*473 étudiants sont inscrits en 4<sup>ème</sup> année dans la table

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	1 071	186	1 257

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	19 658	3 537	23 195
	2 <sup>ème</sup>	3 052	766	3 818
	Total	22 710	4 303	27 013
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	18 602	3 234	21 836
	2 <sup>ème</sup>	2 815	692	3 507
	Total	21 417	3 926	25 343
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	146	35	181
	2 <sup>ème</sup>	11	8	19
	Total	157	43	200
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	145	34	179
	2 <sup>ème</sup>	10	7	17
	Total	155	41	196

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	166 741	33 420	200 161
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	47 015	9 358	56 373

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
269	59	0	328

## 2014 INFIRMIERS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	70,6	0,0	2,9	6,6	19,9	0,0	100
Effectifs répondants							29 084
Tous les étudiants	69,0	0,2	2,9	7,0	20,9	0,0	100
Effectifs répondants							87 992

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	36,1	16,0
20 - 22 ans	33,5	43,2
23 - 25 ans	7,7	14,5
26 - 30 ans	8,0	9,2
31 - 35 ans	6,1	6,7
36 - 40 ans	4,2	4,9
41 - 45 ans	3,0	3,5
46 - 50 ans	1,2	1,6
Plus de 50 ans	0,3	0,5
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	29 084	87 992

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	6462	6637	6460
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	436	450	518
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	164	178	175
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	74	103	156
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	586	818	889
Contrat d'apprentissage	7	29	91
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	6474	7293	6811
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	303	413	1283
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	25	27	49
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1541	1081	370
Autre prise en charge	650	502	1093
Demande de prise en charge en cours	2517	210	96
Aucune aide financière	11998	11956	11904

## 2014 INFIRMIERS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,2	0,3
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	2,2	2,3
BEPA services aux personnes	0,3	0,4
BEPC (niveau ou diplôme)	0,2	0,1
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	1,3	1,9
Niveau fin Terminale	1,4	2,6
Baccalauréat	77,9	75,3
Équivalence Baccalauréat	2,3	2,2
BTS	3,6	3,7
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,1	1,0
L2 (DEUG DEUST)	1,1	1,3
L3 (Licence)	2,8	3,1
M1 (Maîtrise)	0,9	1,1
M2 (DESS, DEA)	1,0	1,0
Doctorat	0,0	0,1
Non réponse	3,6	3,8
Total	100	100
Effectifs répondants	29 084	87 992

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	7,1	7,4
Série ES (B)	17,8	18,1
Série S (C, D, D', E)	32,3	32,8
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,1	1,2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	2,2	2,0
Série STMG (STG, STT, G, H)	7,0	7,2
Séries STAV (STPA, STAE)	0,5	0,5
Série ST2S (SMS, F8)	25,6	25,3
Série Hôtellerie	0,2	0,2
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	4,4	3,7
Baccalauréat étranger	0,5	0,2
Non réponse	1,4	1,4
Total	100	100
Effectifs répondants	25 744	76 197

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	17,9	18,1
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	32,0	29,2
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	5,4	5,5
Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	7,8	8,2
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	15,6	16,5
Emploi dans un autre secteur	8,5	9,2
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,3	0,2
Chômage	6,3	5,8
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,5
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,6	1,6
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,3	0,4
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	1,0	1,1
Non réponse	3,4	3,7
Total	100	100
Effectifs répondants	29 084	87 992

## 2014 INFIRMIERS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,9	1,2	2,9	1,3
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,2	4,7	11,1	4,6
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	19,6	11,7	19,9	11,6
Profession intermédiaire	8,3	12,7	8,3	12,5
Employé	26,9	45,3	26,3	44,7
Ouvrier	18,8	7,4	18,8	7,2
Personne n'ayant jamais travaillé	1,7	9,8	1,7	10,6
Non réponse	10,6	7,3	10,9	7,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	29 084	29 084	87 992	87 992

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	61,4
Diplôme du secteur social ou médico-social	2,2	2,1
Ambulancier	0,3	0,3
Infirmier	0,1	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,2	0,2
Aide-soignant	10,8	11,5
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,8	0,8
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,2	0,2
Autre diplôme sanitaire	1,4	1,4
Non réponse	22,5	19,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	29 084	87 992

## 2014 SAGES FEMMES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	1 031	35	1 066	5
		Total	1 031	35	1 066	5
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	19	0	19	0
		2 <sup>ème</sup>	988	23	1 011	5
		Total	1 007	23	1 030	5
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	19	1	20	0
		2 <sup>ème</sup>	921	34	955	2
		Total	940	35	975	2
	4 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	23	1	24	0
		2 <sup>ème</sup>	865	51	916	2
		Total	888	52	940	2
	Total			3 866	145	4 011

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	10	1	11

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	829	82	911
	2 <sup>ème</sup>	170	31	201
	Total	999	113	1 112
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	695	53	748
	2 <sup>ème</sup>	151	22	173
	Total	846	75	921
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	5 237	763	6 000
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	748	26	774

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
32	2	0	34

## 2014 SAGES FEMMES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	99,8	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	100
Effectifs répondants							1 005
Tous les étudiants	99,4	0,0	0,1	0,1	0,4	0,0	100
Effectifs répondants							4 003

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	24,9	7,1
20 - 22 ans	72,0	67,0
23 - 25 ans	1,5	23,2
26 - 30 ans	1,1	1,5
31 - 35 ans	0,2	0,6
36 - 40 ans	0,2	0,4
41 - 45 ans	0,0	0,1
46 - 50 ans	0,0	0,0
Plus de 50 ans	0,1	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	1 005	4 003

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	371	339	303
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	14	17	5
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	2	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	0	2	2
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	2	7	6
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	1	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	0	1
Autre prise en charge	14	11	13
Demande de prise en charge en cours	23	2	2
Aucune aide financière	646	653	646

## 2014 SAGES FEMMES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,1	0,2
Niveau fin Terminale	0,0	0,7
Baccalauréat	94,2	94,8
Équivalence Baccalauréat	0,1	0,1
BTS	0,0	0,2
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,0	0,1
L2 (DEUG DEUST)	0,1	0,2
L3 (Licence)	1,1	0,8
M1 (Maîtrise)	0,1	0,1
M2 (DESS, DEA)	1,3	1,0
Doctrat	0,1	0,3
Non réponse	2,9	1,4
Total	100	100
Effectifs répondants	1 005	4 003

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,7	0,5
Série ES (B)	1,4	1,3
Série S (C, D, D', E)	94,6	96,1
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,2	0,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,6	0,3
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,4	0,1
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,1
Série ST2S (SMS, F8)	1,2	0,9
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,0	0,0
Baccalauréat étranger	0,1	0,0
Non réponse	0,7	0,4
Total	100	100
Effectifs répondants	974	3 905

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	0,5	0,3
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,2	1,7
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	96,8	93,9
Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	1,2	0,9
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,1	0,2
Emploi dans un autre secteur	0,1	0,4
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	0,0	0,1
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,2
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,1	0,2
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,2	0,1
Non réponse	0,8	1,8
Total	100	100
Effectifs répondants	1 005	4 003

## 2014 SAGES FEMMES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,8	1,4	3,3	1,2
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	13,1	5,5	12,3	4,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	33,6	21,0	36,1	22,9
Profession intermédiaire	10,7	19,9	11,5	21,3
Employé	21,4	36,7	18,5	34,9
Ouvrier	10,9	3,8	10,7	3,2
Personne n'ayant jamais travaillé	1,4	7,2	1,5	8,5
Non réponse	6,0	4,6	6,0	3,7
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	1 005	1 005	4 003	4 003

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	93,7	83,2
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,0	0,1
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,2	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,1
Aide-soignant	0,0	0,0
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,1	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,1	0,2
Non réponse	5,9	16,3
Total	100	100
Effectifs répondants	1 005	4 003

## 2014 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	37	58	95	0
		2 <sup>ème</sup>	1 483	1 227	2 710	176
		Total	1 520	1 285	2 805	176
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	35	62	97	0
		2 <sup>ème</sup>	1 405	1 221	2 626	169
		Total	1 440	1 283	2 723	169
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	45	38	83	0
		2 <sup>ème</sup>	1 277	1 129	2 406	153
		Total	1 322	1 167	2 489	153
	Total			4 282	3 735	8 017

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	19	24	43

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 182	947	2 129
	2 <sup>ème</sup>	32	63	95
	Total	1 214	1 010	2 224
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 170	910	2 080
	2 <sup>ème</sup>	29	60	89
	Total	1 199	970	2 169
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	55	44	99
	2 <sup>ème</sup>	7	0	7
	Total	62	44	106
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	54	44	98
	2 <sup>ème</sup>	7	0	7
	Total	61	44	105

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	20 400	17 796	38 196
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	4 954	4 235	9 189

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
18	22	4	44

## 2014 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	97,8	0,0	0,5	0,4	1,2	0,0	100
Effectifs répondants							2 524
Tous les étudiants	97,3	0,6	0,5	0,3	1,2	0,0	100
Effectifs répondants							7 931

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	25,4	9,4
20 - 22 ans	62,8	67,7
23 - 25 ans	5,7	15,3
26 - 30 ans	3,0	4,4
31 - 35 ans	2,1	1,9
36 - 40 ans	0,6	0,7
41 - 45 ans	0,4	0,5
46 - 50 ans	0,0	0,1
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	2 524	7 931

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	552	498	465
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	95	91	85
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	12	22	13
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	1	2	3
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	13	7	5
Contrat d'apprentissage	0	23	24
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	36	37	33
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	3	10
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	1	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	6	0	0
Autre prise en charge	93	78	110
Demande de prise en charge en cours	73	4	4
Aucune aide financière	1906	1933	1738

## 2014 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,1	0,2
Niveau fin Terminale	0,0	0,7
Baccalauréat	90,8	89,8
Équivalence Baccalauréat	0,5	0,4
BTS	0,6	0,5
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,8	0,5
L2 (DEUG DEUST)	0,6	0,8
L3 (Licence)	2,7	3,0
M1 (Maîtrise)	0,5	0,8
M2 (DESS, DEA)	2,0	1,8
Doctort	0,2	0,2
Non réponse	1,1	1,3
Total	100	100
Effectifs répondants	2 524	7 931

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,5	0,4
Série ES (B)	2,1	2,0
Série S (C, D, D', E)	95,1	95,6
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,3	0,3
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,4	0,3
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,4	0,4
Séries STAV (STPA, STAE)	0,1	0,1
Série ST2S (SMS, F8)	0,4	0,4
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,1	0,1
Baccalauréat étranger	0,0	0,0
Non réponse	0,6	0,5
Total	100	100
Effectifs répondants	2 481	7 726

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf ou égal au bac)	0,7	1,0
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	37,2	40,0
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	48,5	45,5
Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	9,7	8,6
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,9	1,0
Emploi dans un autre secteur	1,2	1,1
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	0,4	0,6
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,5
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,6	0,7
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,0
Non réponse	0,8	0,9
Total	100	100
Effectifs répondants	2 524	7 931

## 2014 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,2	0,8	2,7	1,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,0	4,9	11,2	4,9
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	40,3	29,0	41,6	28,0
Profession intermédiaire	10,8	20,2	11,7	20,0
Employé	18,8	32,8	17,3	33,0
Ouvrier	8,7	2,3	8,0	2,4
Personne n'ayant jamais travaillé	0,6	5,3	1,0	6,3
Non réponse	6,6	4,7	6,4	4,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	2 524	2 524	7 931	7 931

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	90,2
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,3	0,3
Ambulancier	0,1	0,0
Infirmier	0,5	0,4
Sage-femme	0,1	0,1
Masseur-kinésithérapeute	0,1	0,2
Technicien de laboratoire médical	0,1	0,1
Aide-soignant	0,1	0,1
Pédicure-podologue	0,4	0,3
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,1	0,3
Ergothérapeute	0,1	0,1
Psychomotricien	0,2	0,2
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,5	0,4
Non réponse	7,3	5,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	2 524	7 931

## 2014 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	100	32	132	5
		Total	100	32	132	5
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	92	27	119	2
		Total	92	27	119	2
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	71	22	93	3
		Total	71	22	93	3
	Total			263	81	344

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	1	0	1

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	54	16	70
	2 <sup>ème</sup>	23	6	29
	Total	77	22	99
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	54	16	70
	2 <sup>ème</sup>	23	6	29
	Total	77	22	99
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	136	62	198
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	92	40	132

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
3	1	0	4

## 2014 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	94,0	0,0	0,9	0,0	5,2	0,0	100
Effectifs répondants							116
Tous les étudiants	95,9	0,0	0,3	0,0	3,8	0,0	100
Effectifs répondants							340

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	54,3	29,4
20 - 22 ans	31,0	46,5
23 - 25 ans	6,9	14,7
26 - 30 ans	4,3	4,4
31 - 35 ans	2,6	3,2
36 - 40 ans	0,9	1,8
41 - 45 ans	0,0	0,0
46 - 50 ans	0,0	0,0
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	116	340

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	54	59	33
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	0	1	0
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	0	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	0	0	0
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	3	3	3
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	0	0
Autre prise en charge	2	1	3
Demande de prise en charge en cours	5	0	0
Aucune aide financière	65	55	56

## 2014 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,0	0,0
Niveau fin Terminale	0,0	0,3
Baccalauréat	91,4	90,0
Équivalence Baccalauréat	1,7	1,5
BTS	1,7	1,2
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,0	0,6
L2 (DEUG DEUST)	0,0	0,9
L3 (Licence)	2,6	2,4
M1 (Maîtrise)	0,0	0,6
M2 (DESS, DEA)	1,7	1,8
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	0,9	0,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	116	340

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,0	0,0
Série ES (B)	0,0	0,0
Série S (C, D, D', E)	70,8	71,3
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,0	0,0
Série STL (F5, F6, F7, F7')	24,8	23,3
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,0	0,0
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	3,5	4,5
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,0	0,0
Baccalauréat étranger	0,9	0,6
Non réponse	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	113	331

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	46,6	44,4
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	6,0	7,6
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	17,2	15,6
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	18,1	19,7
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	2,6	2,6
Emploi dans un autre secteur	3,4	2,1
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,9	0,3
Chômage	4,3	5,0
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,0
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,0	0,3
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,9	2,1
Non réponse	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	116	340

## 2014 TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	4,3	0,0	2,9	0,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,3	7,8	12,4	6,8
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	18,1	10,3	17,6	10,9
Profession intermédiaire	11,2	11,2	10,9	14,4
Employé	19,0	42,2	22,6	42,1
Ouvrier	21,6	7,8	19,1	7,4
Personne n'ayant jamais travaillé	0,9	14,7	2,6	12,9
Non réponse	14,7	6,0	11,8	5,6
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	116	116	340	340

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
Aucun diplôme sanitaire ou social	99,1		96,8	
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,0		0,0	
Ambulancier	0,0		0,0	
Infirmier	0,0		0,0	
Sage-femme	0,0		0,0	
Masseur-kinésithérapeute	0,0		0,0	
Technicien de laboratoire médical	0,0		0,9	
Aide-soignant	0,0		0,3	
Pédicure-podologue	0,0		0,0	
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0		0,0	
Ergothérapeute	0,0		0,0	
Psychomotricien	0,0		0,0	
Auxiliaire de puériculture	0,0		0,0	
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,9		0,3	
Autre diplôme sanitaire	0,0		0,0	
Non réponse	0,0		1,8	
Total	100		100	
Effectifs répondants	116		340	

## 2014 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	7 295	957	8 252	286
		2 <sup>ème</sup>	16 657	2 002	18 659	408
		Total	23 952	2 959	26 911	694
	Total	23 952	2 959	26 911	694	

\*47 étudiants sont inscrits en 2<sup>ème</sup> année dans la table

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	596	35	631
	Hors VAE partielle	3 710	415	4 125

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	15 493	1 776	17 269
	2 <sup>ème</sup>	5 844	678	6 522
	Total	21 337	2 454	23 791
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	14 415	1 610	16 025
	2 <sup>ème</sup>	5 265	595	5 860
	Total	19 680	2 205	21 885
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	686	58	744
	2 <sup>ème</sup>	327	21	348
	Total	1 013	79	1 092
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	598	54	652
	2 <sup>ème</sup>	285	20	305
	Total	883	74	957
<i>Nombre de diplômés DEAS (équivalence)</i>		<i>304</i>	<i>1465</i>	<i>1769</i>

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	97 695	13 411	111 106
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	42 994	5 416	48 410

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
368	110	7	485

## 2014 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	29,7	1,1	9,8	9,2	50,2	0,0	100
Effectifs répondants							23 508
Tous les étudiants	29,4	1,4	9,9	9,1	50,2	0,0	100
Effectifs répondants							25 124

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	9,3	8,9
20 - 22 ans	21,8	22,0
23 - 25 ans	13,5	13,8
26 - 30 ans	15,4	15,3
31 - 35 ans	12,0	11,9
36 - 40 ans	10,1	10,0
41 - 45 ans	8,8	8,9
46 - 50 ans	6,0	6,1
Plus de 50 ans	3,0	3,2
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	23 508	25 124

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	5889
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	578
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	58
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	360
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	1848
Contrat d'apprentissage	336
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	11085
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	548
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	187
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1803
Autre prise en charge	1051
Demande de prise en charge en cours	1024
Aucune aide financière	2532

## 2014 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	2,6	2,8
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	10,8	11,1
BEPA services aux personnes	3,8	4,0
BEPC (niveau ou diplôme)	1,6	1,5
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	14,8	15,1
Niveau fin Terminale	5,3	5,4
Baccalauréat	41,7	40,8
Équivalence Baccalauréat	3,8	3,8
BTS	4,7	4,6
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,0	0,9
L2 (DEUG DEUST)	1,1	1,1
L3 (Licence)	1,8	1,8
M1 (Maîtrise)	0,6	0,6
M2 (DESS, DEA)	0,3	0,3
Doctrat	0,0	0,0
Non réponse	5,9	6,1
Total	100	100
Effectifs répondants	23 508	25 124

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	8,7	8,8
Série ES (B)	6,1	6,1
Série S (C, D, D', E)	5,0	5,0
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,2	1,2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,2	1,2
Série STMG (STG, STT, G, H)	12,9	12,9
Séries STAV (STPA, STAE)	0,6	0,6
Série ST2S (SMS, F8)	18,9	18,9
Série Hôtellerie	0,5	0,5
Série TMD (F11, F11')	0,1	0,1
Baccalauréat professionnel	37,0	36,9
Baccalauréat étranger	3,3	3,2
Non réponse	4,6	4,7
Total	100	100
Effectifs répondants	12 070	12 590

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	10,9	10,9
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	5,6	5,7
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,2	0,2
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	1,8	1,8
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	36,4	36,2
Emploi dans un autre secteur	12,9	12,7
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,6	0,7
Chômage	21,7	21,5
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,2
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	2,7	2,9
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,8	0,9
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	2,1	2,2
Non réponse	4,0	4,3
Total	100	100
Effectifs répondants	23 508	25 124

## 2014 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,5	1,9	3,6	1,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	9,3	4,3	9,3	4,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	8,5	4,4	8,5	4,3
Profession intermédiaire	4,1	5,5	4,1	5,4
Employé	28,8	43,0	28,6	42,7
Ouvrier	26,6	11,7	26,3	11,6
Personne n'ayant jamais travaillé	2,2	16,8	2,3	16,8
Non réponse	16,9	12,4	17,4	12,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	23 508	23 508	25 124	25 124

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	38,8	38,8
Diplôme du secteur social ou médico-social	16,4	16,4
Ambulancier	1,6	1,5
Infirmier	0,1	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,0
Aide-soignant	0,2	0,2
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,4	0,4
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,3	0,3
Autre diplôme sanitaire	9,5	9,7
Non réponse	32,7	32,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	23 508	25 124

## 2014 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	34	17	51	0
		2 <sup>ème</sup>	360	190	550	0
		Total	394	207	601	0
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	39	23	62	0
		2 <sup>ème</sup>	324	207	531	0
		Total	363	230	593	0
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	36	25	61	0
		2 <sup>ème</sup>	343	219	562	0
		Total	379	244	623	0
	Total			1 136	681	1 817

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	1	0	1

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	378	186	564
	2 <sup>ème</sup>	0	1	1
	Total	378	187	565
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	368	177	545
	2 <sup>ème</sup>	0	1	1
	Total	368	178	546
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	9	8	17
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	9	8	17
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	7	5	12
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	7	5	12

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	2 425	1 467	3 892
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	413	231	644

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
3	5	3	11

## 2014 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	98,2	0,0	0,5	0,4	0,9	0,0	100
Effectifs répondants							562
Tous les étudiants	98,1	0,1	0,6	0,2	1,2	0,0	100
Effectifs répondants							1 801

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	23,1	8,1
20 - 22 ans	62,8	58,8
23 - 25 ans	8,9	26,1
26 - 30 ans	2,3	3,9
31 - 35 ans	0,9	1,4
36 - 40 ans	0,5	0,5
41 - 45 ans	0,9	0,6
46 - 50 ans	0,2	0,4
Plus de 50 ans	0,4	0,2
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	562	1 801

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	70	68	108
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	18	10	26
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	1	1	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	4	0	5
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	7	7	12
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	1	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1	0	0
Autre prise en charge	23	20	44
Demande de prise en charge en cours	42	1	.
Aucune aide financière	427	485	435

## 2014 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,2
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,4	0,2
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,2	0,1
Niveau fin Terminale	0,4	1,1
Baccalauréat	90,2	86,7
Équivalence Baccalauréat	0,4	0,3
BTS	1,1	0,9
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,4	0,5
L2 (DEUG DEUST)	0,5	0,9
L3 (Licence)	3,6	1,9
M1 (Maîtrise)	1,2	0,8
M2 (DESS, DEA)	1,1	0,7
Doctrat	0,0	0,0
Non réponse	0,7	5,8
Total	100	100
Effectifs répondants	562	1 801

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	1,8	1,5
Série ES (B)	8,0	6,3
Série S (C, D, D', E)	81,9	85,2
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,2	0,2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,3	1,5
Série STMG (STG, STT, G, H)	1,1	1,1
Séries STAV (STPA, STAE)	0,2	0,2
Série ST2S (SMS, F8)	4,7	3,5
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,5	0,3
Baccalauréat étranger	0,2	0,1
Non réponse	0,2	0,2
Total	100	100
Effectifs répondants	551	1 664

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	4,8	2,6
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	75,3	76,8
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	9,6	7,9
Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	3,6	2,6
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,7	0,6
Emploi dans un autre secteur	2,3	1,4
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	1,1	0,7
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,4
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,1	0,7
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,5	0,2
Non réponse	1,1	6,2
Total	100	100
Effectifs répondants	562	1 801

## 2014 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,6	0,9	2,3	0,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	14,1	7,3	13,0	6,2
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	39,1	27,4	38,4	25,7
Profession intermédiaire	7,1	14,6	9,3	16,6
Employé	23,0	39,5	19,2	34,1
Ouvrier	7,5	2,1	7,4	2,4
Personne n'ayant jamais travaillé	0,9	5,7	1,4	7,1
Non réponse	4,8	2,5	8,9	7,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	562	562	1 801	1 801

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
Aucun diplôme sanitaire ou social	87,9		86,4	
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,5		0,4	
Ambulancier	0,0		0,1	
Infirmier	0,0		0,0	
Sage-femme	0,0		0,0	
Masseur-kinésithérapeute	0,0		0,0	
Technicien de laboratoire médical	0,0		0,1	
Aide-soignant	0,4		0,3	
Pédicure-podologue	0,2		0,1	
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0		0,0	
Ergothérapeute	0,0		0,0	
Psychomotricien	0,0		0,0	
Auxiliaire de puériculture	0,0		0,0	
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,2		0,1	
Autre diplôme sanitaire	0,5		0,6	
Non réponse	10,3		12,0	
<b>Total</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	
Effectifs répondants	562		1 801	

## 2014 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	369	261	630	6
		Total	369	261	630	6
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	405	221	626	11
		Total	405	221	626	11
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	373	220	593	4
		Total	373	220	593	4
Total			1 147	702	1 849	21

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	2	0	2

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	382	190	572
	2 <sup>ème</sup>	61	37	98
	Total	443	227	670
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	358	177	535
	2 <sup>ème</sup>	58	36	94
	Total	416	213	629
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	1 249	751	2 000
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	646	400	1 046

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
18	0	0	18

## 2014 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	95,8	0,0	0,6	0,8	2,9	0,0	100
Effectifs répondants							526
Tous les étudiants	97,0	0,0	0,5	1,1	1,5	0,0	100
Effectifs répondants							1 710

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	41,4	16,7
20 - 22 ans	47,3	58,3
23 - 25 ans	5,9	18,1
26 - 30 ans	3,6	4,7
31 - 35 ans	1,0	1,3
36 - 40 ans	0,6	0,6
41 - 45 ans	0,2	0,2
46 - 50 ans	0,0	0,0
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	526	1 710

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	185	199	205
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	11	19	5
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	3	2	1
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	1	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	2	0	4
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	15	10	7
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	8	2
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	1	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	4	0	0
Autre prise en charge	15	13	11
Demande de prise en charge en cours	28	4	2
Aucune aide financière	338	318	314

## 2014 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,2	0,3
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,0	0,3
Niveau fin Terminale	0,4	1,8
Baccalauréat	90,7	90,8
Équivalence Baccalauréat	0,2	0,4
BTS	1,5	0,9
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,8	0,6
L2 (DEUG DEUST)	1,1	1,2
L3 (Licence)	1,7	1,5
M1 (Maîtrise)	1,3	0,7
M2 (DESS, DEA)	0,0	0,3
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	2,1	1,2
Total	100	100
Effectifs répondants	526	1 710

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,6	0,2
Série ES (B)	2,7	2,1
Série S (C, D, D', E)	80,2	84,4
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,6	0,6
Série STL (F5, F6, F7, F7')	4,5	3,4
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,4	0,3
Séries STAV (STPA, STAE)	0,2	0,2
Série ST2S (SMS, F8)	9,8	8,0
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,2	0,2
Baccalauréat étranger	0,6	0,2
Non réponse	0,2	0,4
Total	100	100
Effectifs répondants	511	1 642

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	16,0	13,2
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	44,1	47,3
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	21,7	20,8
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	9,1	10,5
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	1,5	1,6
Emploi dans un autre secteur	2,9	2,0
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,2	0,1
Chômage	2,3	1,6
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,6
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,4	0,4
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,1
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,4
Non réponse	1,9	1,4
Total	100	100
Effectifs répondants	526	1 710

## 2014 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,5	0,8	2,8	1,2
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,4	4,2	12,1	3,6
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	23,2	10,5	21,8	12,1
Profession intermédiaire	11,2	17,1	10,3	16,5
Employé	24,0	44,9	25,7	45,8
Ouvrier	17,1	7,8	19,1	6,5
Personne n'ayant jamais travaillé	1,0	8,4	0,9	9,4
Non réponse	8,7	6,5	7,4	4,9
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	526	526	1 710	1 710

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	90,1
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,6	0,4
Ambulancier	0,4	0,1
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,2
Aide-soignant	0,8	0,6
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,1
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,2	0,1
Autre diplôme sanitaire	1,0	0,6
Non réponse	7,0	11,3
Total	100	100
Effectifs répondants	526	1 710

## 2014 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	16	4	20	0
		2 <sup>ème</sup>	661	155	816	1
		Total	677	159	836	1
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	16	4	20	0
		2 <sup>ème</sup>	647	136	783	1
		Total	663	140	803	1
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	8	10	18	1
		2 <sup>ème</sup>	599	97	696	4
		Total	607	107	714	5
	Total			1 947	406	2 353

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	50	10	60

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	454	73	527
	2 <sup>ème</sup>	32	19	51
	Total	486	92	578
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	435	61	496
	2 <sup>ème</sup>	30	16	46
	Total	465	77	542
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	7 183	1 606	8 789
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	2 749	404	3 153

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
10	10	0	20

## 2014 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	94,5	0,1	1,5	0,4	3,4	0,0	100
Effectifs répondants							788
Tous les étudiants	96,2	0,2	0,8	0,6	2,3	0,0	100
Effectifs répondants							2 352

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	37,9	15,9
20 - 22 ans	49,6	63,9
23 - 25 ans	5,2	13,1
26 - 30 ans	2,2	2,8
31 - 35 ans	2,5	2
36 - 40 ans	1,5	1,1
41 - 45 ans	0,5	0,9
46 - 50 ans	0,4	0,2
Plus de 50 ans	0,1	0,1
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	788	2 352

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	204	214	193
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	11	13	7
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	1	1	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	2	1	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	8	4	3
Contrat d'apprentissage	1	1	4
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	36	17	14
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	5	1
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	1	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	3	0	0
Autre prise en charge	11	13	22
Demande de prise en charge en cours	60	1	4
Aucune aide financière	508	533	471

## 2014 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,0	0,0
Niveau fin Terminale	0,0	1,1
Baccalauréat	88,1	86,4
Équivalence Baccalauréat	0,4	0,3
BTS	0,5	0,8
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	0,9	0,5
L2 (DEUG DEUST)	0,5	0,9
L3 (Licence)	4,9	3,9
M1 (Maîtrise)	1,4	1,4
M2 (DESS, DEA)	2,5	1,8
Doctorat	0,4	0,4
Non réponse	0,4	2,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	788	2 352

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	2,7	2,3
Série ES (B)	6,1	5,8
Série S (C, D, D', E)	81,3	85,1
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,5	0,3
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,5	0,9
Série STMG (STG, STT, G, H)	0,6	0,6
Séries STAV (STPA, STAE)	0,9	0,5
Série ST2S (SMS, F8)	4,1	3,3
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,3	0,3
Baccalauréat étranger	0,0	0,1
Non réponse	1,9	0,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	782	2 258

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	4,8	4,5
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	55,7	56,9
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	20,8	19,1
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	7,7	10,5
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	1,5	1,4
Emploi dans un autre secteur	4,4	3,2
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	1,1	1,2
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,4	0,4
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	2,5	1,3
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,1	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,3	0,6
Non réponse	0,5	0,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	788	2 352

## 2014 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	4,3	1,5	4,9	2,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,6	4,4	12,2	4,2
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	33,0	19,0	32,8	19,6
Profession intermédiaire	10,5	22,6	11,2	21,6
Employé	23,5	40,1	22,5	39,6
Ouvrier	11,3	3,0	10,1	3,3
Personne n'ayant jamais travaillé	1,0	5,5	1,0	6,5
Non réponse	3,8	3,8	5,3	3,2
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	788	788	2 352	2 352

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	90,4
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,1	0,4
Ambulancier	0,1	0,1
Infirmier	0,3	0,3
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,3	0,2
Aide-soignant	0,1	0,2
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,3	0,1
Ergothérapeute	0,0	0,1
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,6	0,6
Non réponse	7,9	7,7
Total	100	100
Effectifs répondants	788	2 352

## 2014 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	137	18	155	0
		2 <sup>ème</sup>	626	70	696	1
		Total	763	88	851	1
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	162	14	176	1
		2 <sup>ème</sup>	669	61	730	1
		Total	831	75	906	2
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	145	14	159	0
		2 <sup>ème</sup>	622	75	697	1
		Total	767	89	856	1
	Total			2 361	252	2 613

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	57	7	64

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	776	74	850
	2 <sup>ème</sup>	8	1	9
	Total	784	75	859
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	765	72	837
	2 <sup>ème</sup>	8	1	9
	Total	773	73	846
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	7	1	8
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	7	1	8
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	7	1	8
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	7	1	8

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	8 600	1 399	9 999
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 987	251	2 238

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
7	5	0	12

## 2014 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	93,6	0,0	1,5	0,5	4,5	0,0	100
Effectifs répondants							808
Tous les étudiants	88,3	6,4	1,3	0,3	3,6	0,0	100
Effectifs répondants							2 251

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	34,8	14,2
20 - 22 ans	46,5	57,0
23 - 25 ans	6,8	14,8
26 - 30 ans	4,7	6,0
31 - 35 ans	4,2	3,9
36 - 40 ans	1,6	2,0
41 - 45 ans	1,2	1,5
46 - 50 ans	0,1	0,6
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	808	2 251

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	161	128	146
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	60	20	30
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	0	26	49
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	15	8	5
Contrat d'apprentissage	0	37	42
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	29	30	29
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	1	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1	0	0
Autre prise en charge	14	11	13
Demande de prise en charge en cours	44	5	3
Aucune aide financière	519	481	399

## 2014 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,1	0,1
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,0	0,1
Niveau fin Terminale	0,4	0,6
Baccalauréat	84,2	80,2
Équivalence Baccalauréat	0,4	0,3
BTS	2,0	1,3
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,6	1,0
L2 (DEUG DEUST)	0,9	0,8
L3 (Licence)	3,8	7,3
M1 (Maîtrise)	1,1	1,3
M2 (DESS, DEA)	2,1	1,8
Doctorat	0,1	0,2
Non réponse	3,3	5,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	808	2 251

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	5,9	6,2
Série ES (B)	16,5	15,9
Série S (C, D, D', E)	63,6	62,4
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	0,8	0,6
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,0	1,1
Série STMG (STG, STT, G, H)	2,1	1,5
Séries STAV (STPA, STAE)	0,8	0,6
Série ST2S (SMS, F8)	5,4	5,9
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,5	0,5
Baccalauréat étranger	0,0	0,0
Non réponse	3,4	5,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	774	2 115

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	2,4	2,7
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	68,8	64,3
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	12,9	13,5
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	6,4	8,2
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	1,0	0,8
Emploi dans un autre secteur	3,1	2,8
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	2,5	2,1
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,4
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,4	0,6
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,1	0,2
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,5	0,6
Non réponse	2,0	3,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	808	2 251

## 2014 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,5	1,4	2,7	1,1
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,0	4,5	11,9	4,0
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	38,2	24,6	34,1	23,5
Profession intermédiaire	11,9	21,2	12,2	20,3
Employé	16,0	34,3	15,1	30,2
Ouvrier	7,9	2,2	6,4	1,9
Personne n'ayant jamais travaillé	1,5	6,2	3,1	7,5
Non réponse	10,0	5,7	14,7	11,6
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	808	808	2 251	2 251

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	82,4
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,2	0,7
Ambulancier	0,2	0,1
Infirmier	0,0	0,3
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,1	0,1
Aide-soignant	0,5	0,3
Pédicure-podologue	0,2	0,1
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,2	0,1
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,2	0,1
Autre diplôme sanitaire	0,6	0,5
Non réponse	15,1	14,8
Total	100	100
Effectifs répondants	808	2 251

## 2014 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 407	8	1 415	6
		2 <sup>ème</sup>	3 987	46	4 033	42
		Total	5 394	54	5 448	48
	Total	5 394	54	5 448	48	

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	159	0	159
	Hors VAE partielle	613	4	617

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	3 737	30	3 767
	2 <sup>ème</sup>	1 241	13	1 254
	Total	4 978	43	5 021
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	3 316	21	3 337
	2 <sup>ème</sup>	1 164	12	1 176
	Total	4 480	33	4 513
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	124	0	124
	2 <sup>ème</sup>	75	0	75
	Total	199	0	199
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	109	0	109
	2 <sup>ème</sup>	68	0	68
	Total	177	0	177

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	48 570	505	49 075
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	11 569	81	11 650

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
71	57	2	130

## 2014 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	36,4	8,0	8,1	6,5	40,0	1,0	100
Effectifs répondants							4 585
Tous les étudiants	36,9	8,4	8,3	6,3	39,2	0,9	100
Effectifs répondants							4 845

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	10,8	10,5
20 - 22 ans	29,6	29,8
23 - 25 ans	18,1	18,4
26 - 30 ans	17,1	17,1
31 - 35 ans	10,8	10,5
36 - 40 ans	6,8	6,7
41 - 45 ans	3,7	3,7
46 - 50 ans	2,3	2,3
Plus de 50 ans	0,9	0,9
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	4 585	4 845

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	1247
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	109
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	11
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	21
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	397
Contrat d'apprentissage	404
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	1592
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	106
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	13
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	103
Autre prise en charge	179
Demande de prise en charge en cours	164
Aucune aide financière	838

## 2014 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,9	0,9
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	8,6	8,6
BEPA services aux personnes	1,9	1,8
BEPC (niveau ou diplôme)	0,7	0,7
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	9,9	10,3
Niveau fin Terminale	3,7	3,8
Baccalauréat	49,7	49,5
Équivalence Baccalauréat	2,6	2,5
BTS	6,2	6,1
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	1,7	1,6
L2 (DEUG DEUST)	1,6	1,6
L3 (Licence)	4,1	4,0
M1 (Maîtrise)	1,5	1,5
M2 (DESS, DEA)	1,0	0,9
Doctórat	0,0	0,0
Non réponse	5,9	6,0
Total	100	100
Effectifs répondants	4 585	4 845

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	12,2	12,1
Série ES (B)	13,6	13,4
Série S (C, D, D', E)	7,9	7,8
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,0	1,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,7	0,7
Série STMG (STG, STT, G, H)	13,4	13,6
Séries STAV (STPA, STAE)	0,5	0,5
Série ST2S (SMS, F8)	24,4	24,7
Série Hôtellerie	0,7	0,7
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	19,5	19,6
Baccalauréat étranger	1,4	1,3
Non réponse	4,7	4,5
Total	100	100
Effectifs répondants	3 016	3 161

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	8,4	8,5
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	9,8	10,0
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,3	0,3
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	3,3	3,3
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	22,8	22,9
Emploi dans un autre secteur	19,1	18,8
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,5	0,5
Chômage	18,1	17,9
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,2
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	3,3	3,4
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	1,2	1,2
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	3,1	3,1
Non réponse	10,0	9,9
Total	100	100
Effectifs répondants	4 585	4 845

## 2014 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,4	1,2	2,4	1,2
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,7	3,9	11,6	3,9
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	11,7	5,9	11,6	6,0
Profession intermédiaire	5,2	6,9	5,1	6,9
Employé	31,2	49,7	31,3	49,7
Ouvrier	18,4	7,3	18,4	7,3
Personne n'ayant jamais travaillé	1,5	11,5	1,6	11,5
Non réponse	17,9	13,5	18,0	13,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	4 585	4 585	4 845	4 845

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	41,4
Diplôme du secteur social ou médico-social	10,4	10,3
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,0	0,0
Aide-soignant	11,7	11,4
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,1	0,1
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,3	0,3
Autre diplôme sanitaire	8,1	8,3
Non réponse	27,9	27,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	4 585	4 845

2014 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	31	1	32	0
		2 <sup>ème</sup>	357	41	398	0
		Total	388	42	430	0
	Total	388	42	430	0	

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	73	5	78

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	220	25	245
	2 <sup>ème</sup>	75	18	93
	Total	295	43	338
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	217	24	241
	2 <sup>ème</sup>	75	17	92
	Total	292	41	333
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	43	3	46
	2 <sup>ème</sup>	70	2	72
	Total	113	5	118
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	42	3	45
	2 <sup>ème</sup>	23	1	24
	Total	65	4	69

TABLEAU 1D - SELECTION A L'ENTREE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	717	87	804
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	323	34	357

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
8	0	0	8

## 2014 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	3,2	41,2	9,0	38,8	7,8	0,0	100
Effectifs répondants							345
Tous les étudiants	3,1	37,3	8,5	43,4	7,7	0,0	100
Effectifs répondants							389

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,6	0,8
20 - 22 ans	11,6	10,3
23 - 25 ans	27,2	24,4
26 - 30 ans	24,6	22,6
31 - 35 ans	13,6	15,7
36 - 40 ans	12,8	14,4
41 - 45 ans	7,8	8,2
46 - 50 ans	1,2	3,1
Plus de 50 ans	0,3	0,3
Non réponse	0,3	0,3
Total	100	100
Effectifs répondants	345	389

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	4
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	0
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	6
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	27
Contrat d'apprentissage	143
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	21
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	75
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	2
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	99
Autre prise en charge	6
Demande de prise en charge en cours	3
Aucune aide financière	14

## 2014 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	4,9	4,6
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
BEPC (niveau ou diplôme)	0,3	0,3
Autres BEP, CAP, ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	2,6	4,1
Niveau fin Terminale	1,4	2,6
Baccalauréat	64,6	61,2
Équivalence Baccalauréat	11,0	11,1
BTS	3,8	3,3
DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel	5,5	4,9
L2 (DEUG DEUST)	1,4	1,5
L3 (Licence)	2,9	2,8
M1 (Maîtrise)	0,3	0,3
M2 (DESS, DEA)	0,3	0,3
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	0,9	3,1
Total	100	100
Effectifs répondants	345	389

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	6,6	6,2
Série ES (B)	6,6	6,9
Série S (C, D, D', E)	36,8	35,6
Séries STI2D et STD2A (F1A&E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1,1	1,0
Série STL (F5, F6, F7, F7')	10,3	10,7
Série STMG (STG, STT, G, H)	3,7	4,2
Séries STAV (STPA, STAE)	1,1	1,0
Série ST2S (SMS, F8)	26,5	27,3
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série TMD (F11, F11')	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	6,3	5,9
Baccalauréat étranger	0,0	0,0
Non réponse	1,1	1,0
Total	100	100
Effectifs répondants	272	289

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	2,6	2,3
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	1,4	1,3
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,3	0,3
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	0,6	0,8
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	82,0	82,0
Emploi dans un autre secteur	5,8	5,7
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	2,9	3,1
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,3	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	2,9	2,8
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,3	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,3	0,3
Non réponse	0,6	1,0
Total	100	100
Effectifs répondants	345	389

## 2014 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,0	0,9	2,6	1,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,3	4,6	11,8	5,9
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	10,7	3,5	10,0	3,1
Profession intermédiaire	7,5	8,4	7,7	8,5
Employé	30,4	47,8	30,3	47,8
Ouvrier	23,5	12,5	23,1	12,1
Personne n'ayant jamais travaillé	0,6	10,4	0,5	9,5
Non réponse	13,9	11,9	13,9	12,1
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	345	345	389	389

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	5,5
Diplôme du secteur social ou médico-social	12,2	11,6
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien de laboratoire médical	0,3	0,3
Aide-soignant	0,6	0,5
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,0
Autre diplôme sanitaire	76,8	78,1
Non réponse	4,6	4,6
Total	100	100
Effectifs répondants	345	389

## 2014 FORMATION DE SPECIALITE\*

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 181	24	1 205	0
		2 <sup>ème</sup>	2 110	486	2 596	2
		Total	3 291	510	3 801	2
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	44	5	49	0
		2 <sup>ème</sup>	482	221	703	1
		Total	526	226	752	1
Total			3 817	736	4 553	3

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	17	0	17

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 574	280	1 854
	2 <sup>ème</sup>	1 344	239	1 583
	Total	2 918	519	3 437
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 554	279	1 833
	2 <sup>ème</sup>	1 277	237	1 514
	Total	2 831	516	3 347
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	37	3	40
	2 <sup>ème</sup>	2	2	4
	Total	39	5	44
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	36	2	38
	2 <sup>ème</sup>	2	2	4
	Total	38	4	42

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	9 291	1 538	10 829
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	4 484	672	5 156

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
111	13	0	124

\* Les formations de spécialité regroupent quatre formations : puéricultrices, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire et cadres de santé

## 2014 FORMATION DE SPECIALITE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	31,0	0,0	7,7	55,4	5,8	0,0	100
Effectifs répondants							3 049
Tous les étudiants	26,8	0,0	8,0	57,7	7,5	0,0	100
Effectifs répondants							4 525

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,2	0,2
20 - 22 ans	5,4	4,8
23 - 25 ans	16,6	14,3
26 - 30 ans	21,3	23,5
31 - 35 ans	19,6	21,4
36 - 40 ans	15,9	15,7
41 - 45 ans	12,2	11,9
46 - 50 ans	6,1	5,8
Plus de 50 ans	2,7	2,4
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	3049	4 525

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	280	12
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	24	4
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	31	17
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	219	55
Contrat d'apprentissage	2	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	414	54
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	317	95
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	10	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1882	452
Autre prise en charge	51	12
Demande de prise en charge en cours	25	7
Aucune aide financière	616	50

## 2014 FORMATION DE SPECIALITE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,7		0,5	
Emploi dans le secteur hospitalier	76,7		79,1	
Emploi dans un autre secteur	7,9		7,1	
Chômage	1,5		1,3	
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0		0,0	
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	9,8		8,9	
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,1		0,1	
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,4		0,4	
Non réponse	2,9		2,5	
<b>Total</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	
Effectifs répondants		3 049		4 525

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,9	1,5	3,4	1,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,9	4,3	10,8	4,4
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	24,8	11,0	24,6	11,1
Profession intermédiaire	9,8	14,3	10,1	14,2
Employé	25,7	41,7	25,7	42,6
Ouvrier	15,8	6,4	16,5	6,3
Personne n'ayant jamais travaillé	0,6	12,8	0,7	12,7
Non réponse	9,6	8,1	8,3	6,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants		3 049		3 049
			4 525	4 525



## 2014 PUERICULTRICES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 131	16	1 147	0
		2 <sup>ème</sup>	268	6	274	0
		Total	1 399	22	1 421	0
	Total		1 399	22	1 421	0

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	13	0	13

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	302	7	309
	2 <sup>ème</sup>	817	11	828
	Total	1 119	18	1 137
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	290	6	296
	2 <sup>ème</sup>	759	11	770
	Total	1 049	17	1 066
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	3	0	3
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	3	0	3
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	3	0	3
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	3	0	3

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	4 056	59	4 115
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 827	24	1 851

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
26	7	0	33

## 2014 PUERICULTRICES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié ou congés individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congés de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	59,1	0,0	3,2	27,2	10,4	0,0	100
Effectifs répondants							1 112
Tous les étudiants	57,1	0,0	3,2	25,2	14,6	0,0	100
Effectifs répondants							1 395

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,4	0,3
20 - 22 ans	14,8	15,7
23 - 25 ans	41,2	41,6
26 - 30 ans	26,3	25,6
31 - 35 ans	10,2	10,4
36 - 40 ans	4,0	3,6
41 - 45 ans	2,2	1,9
46 - 50 ans	0,7	0,8
Plus de 50 ans	0,2	0,1
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	1 112	1 395

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	245
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	17
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	2
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	68
Contrat d'apprentissage	1
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	348
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	50
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	5
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	240
Autre prise en charge	9
Demande de prise en charge en cours	13
Aucune aide financière	457

## 2014 PUERICULTRICES

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,6	0,5
Emploi dans le secteur hospitalier	55,0	55,1
Emploi dans un autre secteur	9,8	8,6
Chômage	2,2	2,2
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,1
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	26,6	28,5
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,7	0,7
Non réponse	4,9	4,4
Total	100	100
Effectifs répondants	1 112	1 395

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,8	0,9	3,3	1,3
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,8	4,2	10,2	4,1
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	28,6	13,7	29,0	14,1
Profession intermédiaire	9,6	15,9	9,2	16,1
Employé	26,4	46,1	26,2	45,1
Ouvrier	13,8	4,4	13,6	4,3
Personne n'ayant jamais travaillé	0,6	9,4	0,6	8,6
Non réponse	7,3	5,4	7,8	6,4
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	1 112	1 112	1 395	1 395



## 2014 INFIRMIERS ANESTHÉSISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	370	198	568	0
		Total	370	198	568	0
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	336	196	532	1
		Total	336	196	532	1
Total			706	394	1 100	1

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	25	11	36
	2 <sup>ème</sup>	298	167	465
	Total	323	178	501
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	25	11	36
	2 <sup>ème</sup>	296	166	462
	Total	321	177	498
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	1 000	500	1 500
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	409	213	622

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
28	0	0	28

## 2014 INFIRMIERS ANESTHESISTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	17,2	0,0	11,1	66,8	4,8	0,0	100
Effectifs répondants							476
Tous les étudiants	14,5	0,0	8,8	69,2	7,5	0,0	100
Effectifs répondants							1 098

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0	0,2
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	5,7	3,6
26 - 30 ans	47,7	45,4
31 - 35 ans	28,8	30,4
36 - 40 ans	12,2	13,6
41 - 45 ans	4,6	5,5
46 - 50 ans	1,1	1,5
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	476	1 098

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	11	10
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	1	3
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	5	11
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	32	29
Contrat d'apprentissage	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	35	49
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	24	55
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	373	319
Autre prise en charge	15	9
Demande de prise en charge en cours	8	5
Aucune aide financière	68	47

## 2014 INFIRMIERS ANESTHÉSISTES

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,2		0,1	
Emploi dans le secteur hospitalier	91,4		92,1	
Emploi dans un autre secteur	2,9		3,6	
Chômage	0,4		0,5	
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0		0,0	
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,0		0,2	
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,2		0,2	
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0		0,4	
Non réponse	4,8		2,9	
<b>Total</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	
Effectifs répondants		476		1 098

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,4	1,9	4,0	2,3
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,3	4,8	10,8	4,5
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	23,9	10,1	23,8	11,3
Profession intermédiaire	9,9	16,8	10,5	14,7
Employé	28,2	45,2	27,6	45,8
Ouvrier	14,3	5,9	16,2	6,2
Personne n'ayant jamais travaillé	0,2	9,0	0,3	10,9
Non réponse	8,8	6,6	6,8	4,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants		476	1 098	1 098



## 2014 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	25	5	30	0
		2 <sup>ème</sup>	188	30	218	0
		Total	213	35	248	0
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	44	5	49	0
		2 <sup>ème</sup>	146	25	171	0
		Total	190	30	220	0
Total			403	65	468	0

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	146	31	177
	2 <sup>ème</sup>	49	12	61
	Total	195	43	238
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	146	31	177
	2 <sup>ème</sup>	49	12	61
	Total	195	43	238
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SELECTION A L'ENTREE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	293	47	340
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	266	43	309

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
22	1	0	23

## 2014 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	11,6	0,0	11,2	74,6	2,6	0,0	100
Effectifs répondants							232
Tous les étudiants	11,4	0,0	12,7	73,3	2,6	0,0	100
Effectifs répondants							464

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0	0,2
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	8,2	5,6
26 - 30 ans	31,0	29,5
31 - 35 ans	23,7	26,1
36 - 40 ans	15,5	17,0
41 - 45 ans	16,4	16,2
46 - 50 ans	4,3	4,7
Plus de 50 ans	0,9	0,6
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	232	464

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	2	2
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	0	1
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	5	6
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	15	26
Contrat d'apprentissage	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	5	5
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	45	40
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	1	0
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	170	133
Autre prise en charge	6	3
Demande de prise en charge en cours	1	2
Aucune aide financière	4	3

## 2014 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,4		0,2	
Emploi dans le secteur hospitalier	80,2		86,6	
Emploi dans un autre secteur	14,7		9,3	
Chômage	1,3		1,3	
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0		0,0	
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,4		0,2	
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0		0,0	
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,4		0,2	
Non réponse	2,6		2,2	
<b>Total</b>	<b>197</b>		<b>197</b>	
Effectifs répondants		232		464

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,6	0,9	3,2	1,7
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,9	5,2	12,5	5,2
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	20,7	11,2	20,7	9,9
Profession intermédiaire	6,0	10,3	7,3	11,9
Employé	33,6	42,2	30,0	44,2
Ouvrier	13,4	6,5	17,0	7,3
Personne n'ayant jamais travaillé	1,3	15,1	2,2	14,0
Non réponse	9,5	8,6	7,1	5,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants		232	464	464



## 2014 CADRES DE SANTE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	25	3	28	0
		2 <sup>ème</sup>	1 284	252	1 536	2
		Total	1 309	255	1 564	2
	Total	1 309	255	1 564	2	

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	4	0	4

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 101	231	1 332
	2 <sup>ème</sup>	180	49	229
	Total	1 281	280	1 561
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 093	231	1 324
	2 <sup>ème</sup>	173	48	221
	Total	1 266	279	1 545
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	34	3	37
	2 <sup>ème</sup>	2	2	4
	Total	36	5	41
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	33	2	35
	2 <sup>ème</sup>	2	2	4
	Total	35	4	39

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	3 942	932	4 874
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 982	392	2 374

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
35	5	0	40

## 2014 CADRES DE SANTE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	14,6	0,0	9,8	72,9	2,6	0,0	100
Effectifs répondants							1 229
Tous les étudiants	13,0	0,0	10,3	73,9	2,7	0,0	100
Effectifs répondants							1 568

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,2	0,1
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	0,1	0,1
26 - 30 ans	4,7	4,6
31 - 35 ans	23,8	23,4
36 - 40 ans	28,1	27,6
41 - 45 ans	23,4	24,0
46 - 50 ans	13,3	13,6
Plus de 50 ans	6,4	6,6
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	1 229	1 568

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	22
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	6
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	19
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	104
Contrat d'apprentissage	1
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	26
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : formation continue	198
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	4
Salarié du privé ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1099
Autre prise en charge	21
Demande de prise en charge en cours	3
Aucune aide financière	87

## 2014 CADRES DE SANTE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,9	0,9
Emploi dans le secteur hospitalier	90,1	89,2
Emploi dans un autre secteur	6,9	7,6
Chômage	1,2	1,1
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,0
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,2	0,3
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,1	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,2	0,3
Non réponse	0,4	0,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	1 229	1 568

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,8	2,0	3,1	2,2
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,4	4,1	10,9	4,5
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	22,5	8,9	22,3	8,6
Profession intermédiaire	10,7	12,6	11,4	12,8
Employé	22,5	36,2	22,6	37,8
Ouvrier	18,6	8,3	19,1	7,8
Personne n'ayant jamais travaillé	0,6	16,8	0,6	17,2
Non réponse	12,0	11,1	10,0	9,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	1 229	1 229	1 568	1 568



## ■ VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



## VAE formation Aides Soignants

Region	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Alsace	43	45	3
Aquitaine	23	82	42
Auvergne	25	78	28
Basse-Normandie	9	63	14
Bourgogne	36	83	23
Bretagne	17	52	11
Centre	35	98	31
Champagne-Ardenne	27	34	8
Corse	6	20	1
Franche-Comté	23	50	21
Guadeloupe	4	17	2
Guyane	4	1	6
Haute-Normandie	25	38	27
Ile-de-France	157	413	165
Languedoc-Roussillon	43	139	70
Limousin	4	24	12
Lorraine	20	43	27
Martinique	19	23	0
Mayotte	0	0	0
Midi-Pyrénées	49	149	54
Nord-Pas-de-Calais	61	142	48
Pays-de-la-Loire	36	65	17
Picardie	40	51	20
Poitou-Charentes	39	113	30
PACA	104	159	91
Réunion	17	38	5
Rhône-Alpes	199	238	52
Total France entière	1 065	2 258	808

Source : rapport annuel VAE 2014 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 19 février 2010 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aides soignants et d'auxiliaires de puériculture

A noter : les personnes obtenant une validation partielle ne vont pas forcément suivre la formation par la suite et donc ne se retrouve pas comptabilisées dans les effectifs des formations (effectif des inscrits avec allègement de scolarité par VAE).

## VAE formation Auxiliaires de puériculture

Region	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Alsace	17	16	3
Aquitaine	8	41	10
Auvergne	9	16	3
Basse-Normandie	7	8	2
Bourgogne	7	14	10
Bretagne	2	15	8
Centre	18	25	8
Champagne-Ardenne	5	19	2
Corse	3	11	1
Franche-Comté	1	7	5
Guadeloupe	1	21	7
Guyane	1	8	2
Haute-Normandie	3	11	8
Ile-de-France	92	183	58
Languedoc-Roussillon	10	53	14
Limousin	0	5	1
Lorraine	10	24	7
Martinique	14	17	4
Mayotte	0	1	0
Midi-Pyrénées	17	44	4
Nord-Pas-de-Calais	7	19	5
Pays-de-la-Loire	8	34	4
Picardie	7	28	9
Poitou-Charentes	3	23	5
PACA	81	68	27
Réunion	14	24	9
Rhône-Alpes	93	146	16
Total France entière	438	881	232

Source : rapport annuel VAE 2014 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 19 février 2010 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aides soignants et d'auxiliaires de puériculture

## VAE formation Préparateurs en pharmacie hospitalière

Region	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Alsace	0	0	0
Aquitaine	3	14	1
Auvergne	0	0	0
Basse-Normandie	0	0	0
Bourgogne	0	0	0
Bretagne	0	0	0
Centre	5	13	1
Champagne-Ardenne	0	0	0
Corse	0	0	0
Franche-Comté	0	0	0
Guadeloupe	0	0	0
Guyane	0	0	0
Haute-Normandie	0	0	0
Ile-de-France	4	39	3
Languedoc-Roussillon	0	0	0
Limousin	0	0	0
Lorraine	0	4	0
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Midi-Pyrénées	0	0	0
Nord-Pas-de-Calais	1	10	3
Pays-de-la-Loire	0	0	0
Picardie	0	1	0
Poitou-Charentes	0	0	0
PACA	3	11	1
Réunion	0	0	0
Rhône-Alpes	5	26	1
Total France entière	21	118	10

Source : rapport annuel VAE 2014 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 26 octobre 2006 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat de préparateur en pharmacie hospitalière

## VAE formation Ergotherapeutes

Region	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Alsace	0	0	0
Aquitaine	0	0	0
Auvergne	0	0	0
Basse-Normandie	0	0	0
Bourgogne	0	0	0
Bretagne	0	0	0
Centre	0	0	0
Champagne-Ardenne	0	0	0
Corse	0	0	0
Franche-Comté	0	0	0
Guadeloupe	0	0	0
Guyane	0	0	0
Haute-Normandie	0	0	0
Ile-de-France	0	0	0
Languedoc-Roussillon	0	0	0
Limousin	0	0	0
Lorraine	0	0	1
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Midi-Pyrénées	0	0	0
Nord-Pas-de-Calais	0	1	0
Pays-de-la-Loire	0	0	0
Picardie	0	0	0
Poitou-Charentes	0	0	0
PACA	0	0	0
Réunion	0	0	0
Rhône-Alpes	0	0	0
Total France entière	0	1	1

Source : rapport annuel VAE 2014 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 26 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 18 août 2010 relatif aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat d'ergothérapeute

## ■ TABLEAUX RÉGIONAUX



## Nombre de centres de formation en 2014

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
ALSACE	15	2	2	1	1	1	1	1	10	0	1	0	1	0	1	0	37
AQUITAINE	27	2	4	3	1	1	1	1	15	1	3	1	1	1	1	0	63
AUVERGNE	12	2	1	1	1	1	1	1	6	1	1	0	0	0	1	0	29
BASSE-NORMANDIE	21	1	2	1	1	1	1	1	10	1	1	0	0	0	1	0	42
BOURGOGNE	17	2	1	1	0	1	0	1	11	0	1	0	0	0	1	0	36
BRETAGNE	30	6	1	2	1	2	2	1	14	1	2	0	0	1	2	0	65
CENTRE	19	2	3	1	1	1	2	2	13	1	1	1	1	0	1	1	50
CHAMPAGNE-ARDENNE	7	3	3	1	0	1	1	1	7	1	1	0	0	0	1	0	27
CORSE	2	2	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	7
FRANCHE-COMTE	9	1	3	1	0	1	1	1	7	0	1	0	0	0	1	0	26
HAUTE-NORMANDIE	12	1	3	1	2	1	1	1	7	0	2	0	0	0	1	0	32
ILE-DE-FRANCE	86	5	56	5	3	3	1	5	61	3	9	1	3	5	4	1	251
LANGUEDOC-ROUSSILLON	16	2	4	1	1	1	1	2	13	1	1	1	0	0	2	0	46
LIMOUSIN	7	1	1	1	1	1	1	0	6	0	3	0	0	0	1	0	23
LORRAINE	16	2	4	2	1	1	1	2	17	1	1	1	0	0	2	0	51
MIDI-PYRENEES	17	2	2	1	0	1	1	1	13	1	1	0	1	1	1	0	43
NORD-PAS-DE-CALAIS	27	3	4	4	2	1	1	3	23	0	3	1	1	1	2	0	76
PAYS DE LA LOIRE	28	4	2	2	1	1	1	2	14	1	2	0	0	1	2	0	61
PICARDIE	13	3	3	2	0	1	1	1	11	1	1	0	0	0	1	1	39
POITOU-CHARENTES	11	3	2	1	0	1	0	0	7	1	1	0	0	0	1	0	28
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	36	5	9	3	1	2	1	2	25	1	2	1	2	1	2	0	93
RHONE-ALPES	51	9	14	4	1	2	1	2	30	2	4	1	1	0	3	1	126
FRANCE METROPOLITAINE	479	63	124	40	19	26	21	31	322	18	42	8	11	11	32	4	1 251
ANTILLES-GUYANE	3	1	4	0	0	1	1	1	3	0	1	0	0	0	1	0	16
REUNION-MAYOTTE	3	1	2	0	1	1	1	1	3	0	1	0	1	0	1	0	16
FRANCE ENTIERE	485	65	130	40	20	28	23	33	328	18	44	8	12	11	34	4	1 283

Nombre d'inscrits en 1<sup>ère</sup> année en 2014

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
ALSACE	716	80	109	24	20	19	21	47	922	0	87	0	25	0	30	0	2 100
AQUITAINE	1 358	147	135	81	44	25	18	80	1 413	41	118	30	55	30	33	0	3 608
AUVERGNE	611	62	29	14	25	14	8	24	623	30	85	0	0	0	33	0	1 558
BASSE-NORMANDIE	794	53	45	29	44	15	7	23	729	30	84	0	0	0	25	0	1 878
BOURGOGNE	682	86	42	32	0	10	0	45	828	0	81	0	0	0	28	0	1 834
BRETAGNE	1 428	288	126	58	77	33	15	60	1 197	33	125	0	0	43	54	0	3 537
CENTRE	1 140	81	70	40	34	15	20	43	1 200	39	102	60	25	0	33	24	2 926
CHAMPAGNE-ARDENNE	516	115	114	15	0	11	7	39	645	29	41	0	0	0	28	0	1 560
CORSE	107	38	0	10	0	0	0	0	132	0	0	0	0	0	0	0	287
FRANCHE-COMTE	526	43	68	20	0	17	0	40	582	0	55	0	0	0	26	0	1 377
HAUTE-NORMANDIE	691	70	83	39	42	12	10	53	975	0	76	0	0	0	30	0	2 081
ILE-DE-FRANCE	4 491	573	2 277	347	171	136	42	243	5 742	117	606	62	391	385	151	34	15 768
LANGUEDOC-ROUSSILLON	945	146	116	31	81	24	17	67	988	33	104	42	0	0	71	0	2 665
LIMOUSIN	449	44	41	19	30	10	0	0	498	0	88	0	0	0	25	0	1 204
LORRAINE	1 007	167	165	72	51	17	7	50	1 452	59	87	69	0	0	61	0	3 264
MIDI-PYRENEES	1 054	232	151	89	0	25	10	71	1 310	38	61	0	54	28	28	0	3 151
NORD-PAS-DE-CALAIS	1 470	195	137	115	107	26	16	102	2 705	0	253	57	74	55	71	0	5 383
PAYS DE LA LOIRE	1 480	133	89	81	21	19	0	60	1 324	26	134	0	0	30	53	0	3 450
PICARDIE	720	134	64	62	0	20	8	40	1 210	29	69	0	0	0	35	30	2 421
POITOU-CHARENTES	741	134	62	28	0	12	0	0	766	24	55	0	0	0	24	0	1 846
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	2 692	375	604	147	32	45	26	82	2 501	24	230	37	141	30	69	0	7 035
RHONE-ALPES	3 059	310	784	211	36	54	0	202	3 003	78	223	73	59	0	103	44	8 239
FRANCE METROPOLITAINE	26 677	3 506	5 311	1 564	815	559	232	1 371	30 745	630	2 764	430	824	601	1 011	132	77 172
ANTILLES-GUYANE	154	38	81	0	0	9	7	18	282	0	21	0	0	0	23	0	633
REUNION-MAYOTTE	80	52	56	0	21	0	9	32	259	0	20	0	27	0	32	0	588
FRANCE ENTIERE	26 911	3 596	5 448	1 564	836	568	248	1 421	31 286	630	2 805	430	851	601	1 066	132	78 393

## Nombre total d'inscrits en 2014

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
ALSACE	716	80	109	24	58	37	33	47	2 667	0	253	0	70	0	114	0	4 208
AQUITAINE	1 358	147	135	81	131	46	35	80	4 177	124	357	30	178	92	120	0	7 091
AUVERGNE	611	62	29	14	75	26	14	24	1 817	86	222	0	0	0	118	0	3 098
BASSE-NORMANDIE	794	53	45	29	127	24	7	23	2 105	78	255	0	0	0	101	0	3 641
BOURGOGNE	682	86	42	32	0	20	0	45	2 385	0	250	0	0	0	106	0	3 648
BRETAGNE	1 428	288	126	58	222	65	34	60	3 598	96	346	0	0	124	204	0	6 649
CENTRE	1 140	81	70	40	95	25	20	43	3 404	98	278	60	25	0	126	59	5 564
CHAMPAGNE-ARDENNE	516	115	114	15	0	21	16	39	1 851	71	125	0	0	0	112	0	2 995
CORSE	107	38	0	10	0	0	0	0	396	0	0	0	0	0	0	0	551
FRANCHE-COMTE	526	43	68	20	0	26	13	40	1 670	0	158	0	0	0	93	0	2 657
HAUTE-NORMANDIE	691	70	83	39	84	21	10	53	2 743	0	208	0	0	0	110	0	4 112
ILE-DE-FRANCE	4 491	573	2 277	347	498	260	84	243	16 700	342	1 659	62	1 263	1 165	564	85	30 613
LANGUEDOC-ROUSSILLON	945	146	116	31	243	47	30	67	2 954	120	308	42	0	0	260	0	5 309
LIMOUSIN	449	44	41	19	86	18	10	0	1 455	0	241	0	0	0	96	0	2 459
LORRAINE	1 007	167	165	72	154	29	13	50	4 126	143	274	69	0	0	232	0	6 501
MIDI-PYRENEES	1 054	232	151	89	0	45	24	71	3 550	125	205	0	156	75	124	0	5 901
NORD-PAS-DE-CALAIS	1 470	195	137	115	289	53	16	102	7 692	0	764	57	216	168	270	0	11 544
PAYS DE LA LOIRE	1 480	133	89	81	41	39	15	60	3 717	84	394	0	0	98	206	0	6 437
PICARDIE	720	134	64	62	0	33	17	40	3 422	84	168	0	0	0	143	75	4 962
POITOU-CHARENTES	741	134	62	28	0	26	0	0	2 287	73	136	0	0	0	96	0	3 583
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	2 692	375	604	147	90	94	42	82	7 603	94	653	37	454	95	256	0	13 318
RHONE-ALPES	3 059	310	784	211	99	110	19	202	9 031	231	641	73	178	0	386	125	15 459
FRANCE METROPOLITAINE	26 677	3 506	5 311	1 564	2 292	1 065	452	1 371	89 350	1 849	7 895	430	2 540	1 817	3 837	344	150 300
ANTILLES-GUYANE	154	38	81	0	0	21	7	18	834	0	59	0	0	0	75	0	1 287
REUNION-MAYOTTE	80	52	56	0	61	14	9	32	792	0	63	0	73	0	99	0	1 331
FRANCE ENTIERE	26 911	3 596	5 448	1 564	2 353	1 100	468	1 421	90 976	1 849	8 017	430	2 613	1 817	4 011	344	152 918

## Nombre total de diplômes\* en 2014

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinésis.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
ALSACE	629	89	104	28	0	24	14	45	759	0	84	0	0	0	28	0	1 804
AQUITAINE	1 285	122	127	103	36	21	17	40	1 225	37	86	35	68	27	28	0	3 257
AUVERGNE	543	59	26	17	0	15	6	22	535	30	63	0	0	0	28	0	1 344
BASSE-NORMANDIE	708	52	47	30	40	11	11	22	633	21	75	0	0	0	21	0	1 671
BOURGOGNE	602	84	47	34	0	15	0	23	673	0	85	0	0	0	28	0	1 591
BRETAGNE	1 251	278	119	70	74	26	6	30	1 052	26	82	0	0	45	47	0	3 106
CENTRE	944	53	64	39	0	7	23	42	991	29	55	54	0	0	25	18	2 344
CHAMPAGNE-ARDENNE	436	88	116	22	0	13	0	19	557	26	37	0	0	0	18	0	1 332
CORSE	76	18	0	8	0	0	0	0	120	0	0	0	0	0	0	0	222
FRANCHE-COMTE	430	41	61	22	0	9	0	19	518	0	56	0	0	0	19	0	1 175
HAUTE-NORMANDIE	555	55	77	44	0	10	10	25	771	0	43	0	0	0	19	0	1 609
ILE-DE-FRANCE	3 591	528	1 886	361	157	110	44	222	4 663	123	490	76	459	330	114	29	13 183
LANGUEDOC-ROUSSILLON	838	132	78	40	61	23	12	68	906	40	80	28	0	0	59	0	2 365
LIMOUSIN	385	43	37	25	0	12	0	0	449	0	65	0	0	0	19	0	1 035
LORRAINE	840	149	140	77	52	19	9	51	1 220	42	68	64	0	0	52	0	2 783
MIDI-PYRENEES	870	170	113	46	0	19	21	62	941	65	68	0	54	27	30	0	2 486
NORD-PAS-DE-CALAIS	1 205	162	124	110	95	15	17	91	1 871	0	230	40	71	54	66	0	4 151
PAYS DE LA LOIRE	1 275	117	78	80	0	20	0	56	1 011	24	113	0	0	46	53	0	2 873
PICARDIE	594	126	58	77	0	14	6	20	907	25	35	0	0	0	31	14	1 907
POITOU-CHARENTES	613	102	67	25	0	15	0	0	495	22	24	0	0	0	23	0	1 386
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	2 285	325	491	148	0	41	17	70	2 175	41	195	50	152	29	79	0	6 098
RHONE-ALPES	2 667	295	706	178	27	49	14	113	2 661	78	199	55	50	0	94	38	7 224
FRANCE METROPOLITAINE	22 622	3 088	4 566	1 584	542	488	227	1 040	25 133	629	2 233	402	854	558	881	99	64 946
ANTILLES-GUYANE	144	33	76	0	0	10	6	15	234	0	21	0	0	0	24	0	563
REUNION-MAYOTTE	76	41	48	0	0	0	5	14	172	0	20	0	0	0	16	0	392
FRANCE ENTIERE	22 842	3 162	4 690	1 584	542	498	238	1 069	25 539	629	2 274	402	854	558	921	99	65 901

\* diplômés suite au parcours de formation ou VAE partielle partielle et parcours de formation

## Proportion de femmes diplômées en 2014 (en %)

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth.	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinésis.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
ALSACE	90	33	98	89	...	50	93	98	87	...	64	...	...	...	93	...	85
AQUITAINE	90	32	98	82	78	71	82	100	85	59	44	80	87	70	93	...	84
AUVERGNE	88	41	100	76	...	80	83	100	82	60	60	...	...	...	89	...	82
BASSE-NORMANDIE	91	29	100	90	78	73	82	95	87	62	59	...	...	...	86	...	85
BOURGOGNE	93	36	100	82	...	47	...	96	85	...	59	...	...	...	96	...	85
BRETAGNE	93	32	100	81	88	54	100	100	82	62	44	...	...	53	85	...	81
CENTRE	91	30	100	85	...	71	87	100	86	72	65	96	...	...	100	83	87
CHAMPAGNE-ARDENNE	91	33	100	100	...	62	...	100	84	62	70	...	...	...	100	...	84
CORSE	88	44	...	63	...	...	...	...	80	...	...	...	...	...	...	...	79
FRANCHE-COMTE	93	46	98	91	...	33	...	100	88	...	63	...	...	...	89	...	87
HAUTE-NORMANDIE	94	36	100	80	...	40	70	100	85	...	53	...	...	...	89	...	86
ILE-DE-FRANCE	89	17	99	81	90	70	80	99	86	59	56	86	90	69	98	79	85
LANGUEDOC-ROUSSILLON	86	27	99	78	90	78	83	99	80	100	33	79	...	...	80	...	79
LIMOUSIN	90	28	100	88	...	83	...	...	84	...	40	...	...	...	95	...	82
LORRAINE	90	28	100	78	75	63	89	98	83	69	62	98	...	...	94	...	83
MIDI-PYRENEES	89	36	100	76	...	58	71	98	85	63	56	...	94	74	100	...	83
NORD-PAS-DE-CALAIS	86	21	99	80	92	47	88	98	83	...	52	83	94	69	95	...	81
PAYS DE LA LOIRE	93	43	99	75	...	65	...	100	85	54	58	...	...	54	96	...	86
PICARDIE	90	37	100	81	...	21	67	100	84	56	57	...	...	...	84	64	82
POITOU-CHARENTES	92	41	100	68	...	67	...	...	88	68	67	...	...	...	91	...	86
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	88	28	99	84	...	66	88	94	80	78	58	88	92	79	86	...	82
RHONE-ALPES	91	36	100	89	70	76	79	98	86	68	58	91	96	...	91	79	86
FRANCE METROPOLITAINE	90	30	99	82	86	64	82	98	85	66	55	89	91	67	92	78	84
ANTILLES-GUYANE	81	33	99	...	...	80	83	100	84	...	67	...	...	...	88	...	82
REUNION-MAYOTTE	82	37	92	...	...	...	60	93	76	...	45	...	...	...	94	...	74
FRANCE ENTIERE	90	30	99	82	86	64	82	98	84	66	55	89	91	67	92	78	84



## ■ TABLEAUX CHRONOLOGIQUES



## Nombre de centres de formation par année

	1 988	1 989	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2001*	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	
<b>NIVEAU V</b>																												
Aides-soignants	...	...	...	...	530	524	505	484	473	455	445	425	407	426	426	441	448	456	461	454	474	477	467	477	482	485	485	
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	35	46	54	58	60	64	65	65	
Auxiliaires de puériculture	72	71	71	70	78	83	84	84	82	79	78	79	76	82	85	83	82	90	95	98	106	114	113	122	128	131	130	
<b>NIVEAU IV</b>																												
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	8	7	8		
<b>NIVEAU III</b>																												
Techniciens en analyses biomédic.	14	13	13	12	11	11	11	10	9	5	5	5	6	6	6	6	5	5	4	4	4	4	4	5	4	4	4	
Manipulateurs d'E.R.M.	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	19	20	20	20	19	18	18	18	18	18	19	20	18	18	18	
Pédicures-podologues	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	9	10	11	11	10	10	10	10	10	10	10	10	10	11	
Ergothérapeutes	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	10	9	9	14	19	20	
Infirmiers diplômés d'Etat	326	319	318	316	354	353	351	348	346	343	338	333	328	321	325	329	332	333	333	325	326	326	324	325	325	328	328	
Infirmiers de secteur psy.	79	75	73	78	73	66	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Masseurs-kinésithérapeutes	35	35	35	35	36	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	36	36	37	37	37	39	39	38	39	41	43	44	
Psychomotriciens	7	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	7	5	7	9	11	12		
<b>NIVEAU II</b>																												
Sages-femmes	33	33	33	33	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	33	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34
<b>Formations complémentaires</b>																												
Infirmiers-anesthésistes	26	26	26	25	25	25	26	26	26	26	26	25	25	25	25	26	26	28	29	29	29	29	29	29	29	29	28	
Infirmiers de bloc opératoire	17	16	19	20	21	21	22	22	22	21	24	25	26	27	27	27	29	30	29	27	26	26	25	24	24	23	23	
Puéricultrices	34	34	34	32	34	34	34	29	32	32	30	30	32	32	32	32	34	34	34	34	33	34	33	33	34	34	33	
Cadres sages-femmes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	
Cadres de santé **	0	0	0	0	0	0	0	22	37	37	36	36	36	35	37	38	40	40	39	40	41	41	43	39	39	40	40	
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	30	29	30	29	28	29	29	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres cadres paramédicaux	20	27	31	31	29	34	34	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>730</b>	<b>721</b>	<b>726</b>	<b>724</b>	<b>764</b>	<b>766</b>	<b>701</b>	<b>688</b>	<b>664</b>	<b>653</b>	<b>647</b>	<b>643</b>	<b>640</b>	<b>639</b>	<b>650</b>	<b>657</b>	<b>663</b>	<b>674</b>	<b>677</b>	<b>671</b>	<b>727</b>	<b>747</b>	<b>745</b>	<b>756</b>	<b>781</b>	<b>796</b>	<b>798</b>	
<b>Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS</b>	...	...	...	...	1 294	1 290	1 206	1 172	1 137	1 108	1 092	1 068	1 047	1 065	1 076	1 098	1 111	1 130	1 138	1 160	1 201	1 224	1 212	1 233	1 263	1 281	1 283	

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

\*chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifsi, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices, 2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné,

1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

\*\* à partir de 2011, tous les cadres de santé sont regroupés dans l'item cadre de santé, la seule formation cadre de santé sages femmes est devenue un master et est gérée par l'enseignement supérieur

## Nombre total d'inscrits par année (1/2)

	Année de rentrée													
	1 987	1 988	1 989	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000
<b>NIVEAU V</b>														
Aides-soignants	...	...	...	...	...	14853	15398	14820	13805	13353	12962	12662	12343	12268
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Auxiliaires de puériculture	2418	2282	2310	2481	2538	2742	2841	2776	2587	2405	2350	2268	2405	2377
<b>NIVEAU IV</b>														
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>NIVEAU III</b>														
Techniciens en analyses biomédic.	775	758	763	691	622	628	643	580	464	347	276	381	358	404
Manipulateurs d'E.R.M.	922	955	987	1104	1071	1563	1540	1515	1475	1457	1424	1410	1393	1513
Pédicures-podologues	843	922	964	960	922	751	1066	1161	1256	1402	1401	1476	1459	1463
Ergothérapeutes	682	692	703	711	731	722	772	821	864	879	893	880	879	999
Infirmiers diplômés d'Etat	38 818	38 858	37 550	37 802	40 029	45 411	49 612	52 103	53 362	52 429	50 190	49 179	50 990	55 639
Infirmiers de secteur psy.	3519	2989	2798	3197	3887	2754	1435	0	0	0	0	0	0	...
Masseurs-kinésithérapeutes	5 397	5 409	5 331	5 265	5 088	5 131	5 112	5 027	5 077	5 089	5 048	4 981	4 925	4 695
Psychomotriciens	922	845	842	828	852	861	862	902	951	933	929	932	937	946
<b>NIVEAU II</b>														
Sages-femmes	2031	2629	2561	2522	2515	2503	2516	2555	2565	2573	2629	2635	2674	2768
<b>Formations complémentaires</b>														
Infirmiers-anesthésistes	733	752	787	866	976	1089	1005	977	957	950	935	954	930	962
Infirmiers de bloc opératoire	248	254	274	348	344	417	416	428	498	468	474	522	660	732
Puéricultrices	830	812	831	842	738	804	811	806	722	821	799	847	811	912
Cadres sages-femmes	19	19	19	20	19	21	20	21	21	20	20	23	21	21
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	716	1349	1236	1261	1260	1348
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	791	764	795	869	910	878	989	886	420	0	0	0	0	...
Autres cadres paramédicaux	225	229	264	303	400	387	402	353	170	0	0	0	0	...
<b>Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>59 173</b>	<b>59 169</b>	<b>57 779</b>	<b>58 809</b>	<b>61 642</b>	<b>66 662</b>	<b>70 042</b>	<b>70 911</b>	<b>72 105</b>	<b>71 122</b>	<b>68 604</b>	<b>67 749</b>	<b>69 702</b>	<b>74 779</b>
<b>Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>81 515</b>	<b>85 440</b>	<b>85 731</b>	<b>85 910</b>	<b>84 475</b>	<b>81 566</b>	<b>80 411</b>	<b>82 045</b>	<b>87 047</b>

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

\*chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifsi, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices, 2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné, 1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

## Nombre total d'inscrits par année (2/2)

	Année de rentrée													
	2001*	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2007**	2008**	2009**	2010**	2011**	2 012	2 013	2 014
<b>NIVEAU V</b>														
Aides-soignants	12976	15684	17276	18013	19 028	20 321	21 738	23 512	24511	24686	25172	25359	26181	26911
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	1 434	2 763	3004	3281	3485	3416	3533	3596
Auxiliaires de puériculture	2487	2588	2589	2688	3 003	3 282	3 280	4 162	4482	4599	4912	5163	5419	5448
<b>NIVEAU IV</b>														
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	461	371	430
<b>NIVEAU III</b>														
Techniciens en analyses biomédic.	387	381	395	398	420	392	242	365	357	370	445	354	343	344
Manipulateurs d'E.R.M.	1466	1705	1684	1654	1 796	1 860	2 020	1 977	2023	2128	2174	2025	1981	1849
Pédicures-podologues	1374	1395	1410	1284	1 192	1 323	1 441	1 516	1512	1652	1659	1691	1695	1817
Ergothérapeutes	920	947	1007	1032	1 087	1 140	1 171	1 248	1286	1437	1600	1726	2112	2353
Infirmiers diplômés d'Etat	62 216	68 876	74 461	77 259	83 838	85 326	80 289	80 904	84 575	85 767	87 745	88 115	90 531	90 976
Infirmiers de secteur psy.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Masseurs-kinésithérapeutes	4 721	4 709	4 896	5 196	5 588	6 132	6 152	6 345	6 642	6 458	6 754	7 307	7 676	8 017
Psychomotriciens	968	991	947	1077	1 207	1 255	841	1 359	1620	1190	1904	2323	2575	2613
<b>NIVEAU II</b>														
Sages-femmes	2833	3026	3180	3430	3 709	3 855	3 882	3 816	3904	3945	3974	3995	4009	4011
<b>Formations complémentaires</b>														
Infirmiers-anesthésistes	1124	1099	1134	1091	1 185	1 152	1 113	1 149	1131	1032	994	1018	1088	1100
Infirmiers de bloc opératoire	829	570	729	895	819	699	703	604	625	575	493	502	487	468
Puéricultrices	877	1003	971	1046	1 124	791	1 058	1 087	1110	1104	1087	1126	1119	1421
Cadres sages-femmes	26	26	29	26	31	30	31	29	32	28	...	...	...	...
Cadres de santé	1428	1693	1780	1851	1 861	1 666	1 747	2 068	1939	1762	1574	1613	1612	1564
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autres cadres paramédicaux	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>81 656</b>	<b>89 009</b>	<b>95 212</b>	<b>98 927</b>	<b>106 860</b>	<b>108 903</b>	<b>105 404</b>	<b>109 392</b>	<b>114 242</b>	<b>115 328</b>	<b>118 800</b>	<b>120 835</b>	<b>124 551</b>	<b>126 007</b>
<b>Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>94 632</b>	<b>104 693</b>	<b>112 488</b>	<b>116 940</b>	<b>125 888</b>	<b>129 224</b>	<b>127 142</b>	<b>132 904</b>	<b>138 753</b>	<b>140 014</b>	<b>143 972</b>	<b>146 194</b>	<b>150 732</b>	<b>152 918</b>

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

\*\*la méthode de calcul du nombre d'inscrits change à partir de 2008. On demande aux formations de fournir le nombre d'inscrits dans leur cursus, avant 2008 le nombre d'inscrits était obtenu en sommant les élèves répondant au questionnaire.

## Nombre total de diplômes par année (1/2)

	Année de délivrance																								
	1 966	1 967	1 968	1 969	1 970	1 971	1 972	1 973	1 974	1 975	1 976	1 977	1 978	1 979	1 980	1 981	1 982	1 983	1 984	1 985	1 986	1 987	1 988	1 989	
<b>NIVEAU V</b>																									
Aides-soignants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	3 219	2 930	3 144	2 979	3 278	3 322	3 398	3 244	3 084	3 114	3 043	2 461	2 475	2 475	2 367	2 409	2 239	2 181	2 204	2 096	
<b>NIVEAU IV</b>																									
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
<b>NIVEAU III</b>																									
Techniciens en analyses biomédic.	0	0	0	300	359	341	396	403	425	435	483	426	461	512	505	533	506	545	536	541	392	399	381	360	
Manipulateurs d'E.R.M.	0	0	0	97	163	214	288	376	476	568	617	501	604	638	641	645	625	521	553	548	439	396	434	431	
Pédicures-podologues	245	325	435	447	508	564	424	366	388	318	324	317	299	342	313	331	342	376	365	289	283	280	289	346	
Ergothérapeutes	0	0	0	0	0	0	0	0	62	98	132	154	198	174	179	186	198	194	173	199	195	199	200	201	
Infirmiers diplômés d'Etat	7 841	9 715	11 119	11 273	11 953	11 447	10 400	11 400	312	11 578	14 171	15 983	18 216	16 905	16 555	16 160	14 320	13 240	13 374	13 651	13 678	11 935	11 553	11 460	
Infirmiers de secteur psy.	...	...	...	...	...	...	...	3 402	3 200	3 000	2 995	3 240	4 345	4 004	3 308	3 033	2 134	1 754	1 831	2 533	2 405	1 661	1 182	991	
Massesurs-kinésithérapeutes	1 551	1 778	1 927	2 374	2 515	405	1 458	1 794	1 659	1 598	1 791	1 829	1 806	1 646	1 863	1 962	1 758	1 803	1 563	1 780	1 702	1 487	1 434	1 563	
Psychomotriciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	347	407	425	389	421	369	399	357	279	245	308	286	275	
<b>NIVEAU II</b>																									
Sages-femmes	310	316	413	429	450	473	444	509	493	523	515	562	576	610	644	600	673	668	688	644	688	667	0	605	
<b>Formations complémentaires</b>																									
Infirmiers-anesthésistes	...	65	63	108	140	170	204	273	260	251	258	313	331	293	340	338	337	373	427	413	372	383	359	345	
Infirmiers de bloc opératoire	0	0	0	0	0	0	0	41	98	139	129	220	142	152	176	203	221	254	262	240	226	238	248	248	
Puéricultrices	...	368	528	505	589	603	593	699	761	729	790	801	944	878	815	815	752	748	792	762	743	679	743	753	
Cadres sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	17	19	19	39	19	18	34	19	37	19	20	20	19	19	
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	250	236	242	240	340	396	420	517	506	663	668	775	955	912	869	821	811	876	845	872	771	755	717	666	
Autres cadres paramédicaux	0	0	0	0	0	...	...	...	...	...	...	153	188	213	231	225	214	221	251	254	235	205	228	217	
<b>Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>10 197</b>	<b>12 803</b>	<b>14 727</b>	<b>15 773</b>	<b>20 236</b>	<b>17 543</b>	<b>17 771</b>	<b>22 759</b>	<b>11 918</b>	<b>23 241</b>	<b>26 288</b>	<b>28 884</b>	<b>32 575</b>	<b>30 857</b>	<b>29 890</b>	<b>28 752</b>	<b>25 769</b>	<b>24 466</b>	<b>24 421</b>	<b>25 433</b>	<b>24 633</b>	<b>21 793</b>	<b>20 277</b>	<b>20 576</b>	
<b>Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS</b>	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

## Nombre total de diplômes\* par année (2/2)

	Année de délivrance																								
	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2001*	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014
<b>NIVEAU V</b>																									
Aides-soignants	...	...	14 200	14 773	15 019	13 705	13 712	13 668	13 541	13 051	12 636	1 710**	13 321	16 687	18 795	19 995	24 903	18 908	19 502	21 392	20 452	21 469	21 953	22 403	22 842
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	747	2 011	2 585	2 686	3 118	2 985	3 125	3 162
Auxiliaires de puériculture	2 084	2 308	2 339	2 533	2 676	2 417	2 403	2 287	2 305	2 315	2 294	2 289	2 246	2 440	2 478	2 697	3 177	2 866	3 192	3 661	3 664	4 226	4 521	4 759	4 690
<b>NIVEAU IV</b>																									
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	420	345	402	
<b>NIVEAU III</b>																									
Techniciens en analyses	344	331	288	257	285	235	200	184	3	122	143	150	127	114	126	124	97	73	90	119	97	118	116	111	99
Manipulateurs d'E.R.M.	460	475	2	486	487	507	476	458	466	471	445	426	487	506	485	473	499	524	609	592	624	676	612	640	629
Pédicures-podologues	383	377	441	23	332	310	276	361	358	430	426	401	348	438	421	415	352	326	361	449	360	493	477	534	558
Ergothérapeutes	201	203	225	214	232	231	272	263	289	282	330	278	283	269	311	315	305	320	353	376	349	368	451	496	542
Infirmiers diplômés d'Etat	11 819	10 651	11 553	12 074	13 368	13 457	15 173	15 742	14 596	14 787	13 815	13 935	15 262	17 243	19 571	20 982	20 982	21 648	21 566	22 122	22 311	23 113	26 447	25 619	25 539
Infirmiers de secteur psy.	789	814	815	1 106	1 269	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Masseurs-kinésithérapeutes	1 626	1 578	1 528	1 560	1 581	1 537	1 496	1 559	1 479	1 504	1 604	1 439	1 509	1 372	1 482	1 535	1 566	1 722	1 948	2 034	1 946	1 869	2 129	2 220	2 274
Psychomotriciens	259	222	244	299	249	272	259	283	293	290	294	246	231	312	333	320	239	339	441	520	228	457	584	695	854
<b>NIVEAU II</b>																									
Sages-femmes	609	578	601	558	550	585	579	544	560	618	589	607	580	692	651	734	798	803	867	942	877	919	899	914	921
<b>Formations complémentaires</b>																									
Infirmiers-anesthésistes	384	384	453	557	496	476	477	466	470	425	458	442	500	571	520	568	593	579	532	545	533	518	473	474	498
Infirmiers de bloc opératoire	278	305	326	371	361	502	483	433	480	562	669	675	745	0	452	470	426	390	275	346	290	281	254	268	238
Puéricultrices	755	783	683	741	760	770	635	726	786	738	828	805	953	999	999	1 016	991	1 020	985	1 042	980	1 033	1 071	1 050	1 069
Cadres sages-femmes	19	20	19	21	20	19	20	20	19	25	19	22	25	25	26	25	30	30	30	29	31	...	...	...	...
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	1 127	1 169	1 103	1 138	1 195	1 194	1 406	1 694	1 876	1 887	1 674	1 649	1 733	1 793	1 575	1 624	1 506	1 579	1 584
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	750	779	876	825	793	828	75	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autres cadres paramédicaux	258	298	292	373	358	313	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS</b>	21 018	20 116	20 685	21 998	23 817	22 459	23 958	24 495	23 207	23 707	23 109	22 909	24 702	26 675	29 731	31 561	31 729	33 036	34 901	37 155	36 551	38 813	42 945	42 829	43 059
<b>Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS</b>	...	...	34 885	36 771	38 836	36 164	37 670	38 163	36 748	36 758	35 745	34 619	38 023	43 362	48 526	51 556	56 632	51 944	53 490	58 547	57 003	60 282	64 898	65 232	65 901

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

Champ : diplômés suite au parcours de formation ou VAE partielle partielle et parcours de formation

\* chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifsi, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices,

2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné,

1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

\*\* Ce chiffre est très certainement sous-estimé, les diplômes délivrés par équivalence par les DDASS n'ayant pas été redressés.

## Proportion de femmes parmi les diplômés (en %)

	1 987	1 992	1 995	1 998	1 999	2 000	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014
<b>NIVEAU V</b>																			
Aides-soignants	...	88	87	88	88	89	91	90	91	91	91	91	90	90	91	90	90	90	90
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	32	34	34	33	30	30	30	30
Auxiliaires de puériculture	100	100	99	99	99	99	99	99	99	97	99	99	99	99	99	99	98	98	99
<b>NIVEAU IV</b>																			
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	91	90	89
<b>NIVEAU III</b>																			
Techniciens en analyses bioméd.	81	80	72	...	77	77	78	82	79	84	83	74	79	77	77	78	75	65	78
Manipulateurs d'E.R.M.	69	50	73	61	62	63	71	70	62	67	63	63	61	61	61	60	62	66	66
Pédicures-podologues	73	74	70	56	57	53	59	61	67	65	69	65	61	66	60	64	63	63	67
Ergothérapeutes	84	89	87	78	79	81	86	88	90	91	91	90	89	87	90	91	86	84	86
Infirmiers diplômés d'État	91	89	88	85	85	85	88	89	88	88	88	88	87	86	85	86	86	85	84
Infirmiers de secteur psychiatrique	69	71	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Masseurs-kinésithérapeutes	52	47	51	48	48	46	51	53	57	59	59	59	59	57	57	56	52	55	55
Psychomotriciens	88	85	93	88	89	91	91	94	93	92	96	95	96	96	94	95	95	92	91
<b>NIVEAU II</b>																			
Sages-femmes	99	99	99	99	98	97	98	98	99	99	94	92	93	92	93	94	91	92	92
<b>Formations complémentaires</b>																			
Infirmiers-anesthésistes	74	70	68	63	63	73	66	60	63	64	64	63	68	67	67	64	68	67	64
Infirmiers de bloc opératoire	88	88	88	87	88	88	88	...	85	82	84	85	90	89	84	86	85	87	82
Puéricultrices	98	99	99	99	99	98	99	98	99	99	98	98	98	99	99	99	98	98	98
Cadres sages-femmes	100	100	100	100	100	100	96	100	100	96	100	100	93	97	100	...	...	...	...
Cadres de santé	...	...	...	80	80	82	81	80	81	81	81	81	81	81	83	82	81	84	82
Cadres infirmiers diplômés d'État	87	88	89	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autres cadres paramédicaux	57	51	60	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total ECOLES DE LA SANTE</b>	<b>86</b>	<b>87</b>	<b>87</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>87</b>	<b>88</b>	<b>88</b>	<b>88</b>	<b>89</b>	<b>87</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>84</b>	<b>84</b>	<b>84</b>	<b>84</b>

Source : DREES - Champ : France entière

## ■ ANNEXE – TABLEAUX AGREGÉS ET MODÈLE DE QUESTIONNAIRES REMPLI PAR LES ÉTUDIANTS



## Annexe 1 : Tableaux agrégés renseignés directement sur le site par les établissements

**TABLEAU 1 : Diplômés délivrés à l'année N**

**Epreuves débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet**

			Hommes	Femmes	Total
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
Présentés et reçus hors VAE	Nombre de présentés	<b>1</b>			
	Nombre de reçus	<b>2</b>			
Présentés et reçus après VAE puis parcours de formation	Nombre de présentés	<b>3</b>			
	Nombre de reçus	<b>4</b>			
Total présentés et reçus	Nombre de présentés	<b>5</b>			
	Nombre de reçus	<b>6</b>			

Les étudiants ayant obtenu leur diplôme aux sessions de rattrapage doivent être comptabilisés

**Epreuves débutant entre le 1er août et le 31 décembre**

			Hommes	Femmes	Total
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
Présentés et reçus hors VAE	Nombre de présentés	<b>7</b>			
	Nombre de reçus	<b>8</b>			
Présentés et reçus après VAE puis parcours de formation	Nombre de présentés	<b>9</b>			
	Nombre de reçus	<b>10</b>			
Total présentés et reçus	Nombre de présentés	<b>11</b>			
	Nombre de reçus	<b>12</b>			

Les étudiants ayant obtenu leur diplôme aux sessions de rattrapage doivent être comptabilisés

**TABLEAU 2 : Nombre d'étudiants ayant effectué une rentrée à l'année N**

**Session débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet**

	Années d'études dans la formation		Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Effectif total	1ère année	<b>1</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		2ème année	<b>2</b>			
	3ème année	<b>3</b>				
	4ème année	<b>4</b>				
	Total	<b>5</b>				
			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Dont Allègement de scolarité	VAE	<b>6</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
	Hors VAE	<b>7</b>				
			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Dont nouveaux inscrits		<b>8</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	

**Session débutant entre le 1er août et le 31 décembre**

	Années d'études dans la formation		Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Effectif total	1ère année	<b>9</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		2ème année	<b>10</b>			
	3ème année	<b>11</b>				
	4ème année	<b>12</b>				
	Total	<b>13</b>				
			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Dont Allègement de scolarité	VAE	<b>14</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
	Hors VAE	<b>15</b>				
			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Dont nouveaux inscrits		<b>16</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	

Tableau 3 : Sélection à l'entrée à l'année N

## Epreuves de sélection débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet

		Hommes	Femmes	Total
		A	B	C
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection pour entrer en formation <sup>a</sup>	1			
Nombre de candidats ayant été admis en formation suite à cette sélection	2			
Nombre de places qui étaient offertes aux candidats passant ces épreuves de sélection	3			

<sup>a</sup> Les candidats ayant déposé un dossier de sélection doivent être comptabilisés

## Epreuves de sélection débutant entre le 1er août et le 31 décembre

		Hommes	Femmes	Total
		A	B	C
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection pour entrer en formation <sup>a</sup>	4			
Nombre de candidats ayant été admis en formation suite à cette sélection	5			
Nombre de places qui étaient offertes aux candidats passant ces épreuves de sélection	6			

<sup>a</sup> Les candidats ayant déposé un dossier de sélection doivent être comptabilisés

Les épreuves de sélection pour entrer dans votre formation sont-elles communes à d'autres formations?

D1  Oui  Non

Si oui, indiquez la liste des établissements qui partagent les épreuves de sélection avec la vôtre :

D2

Tableau 4 : Nombre d'interruption de scolarité à l'année N

Vous devez renseigner le tableau des interruptions de scolarité. Si vous n'en avez pas, veuillez mettre des 0.

## Interruptions entre le 1er janvier et le 31 juillet

Nombre d'élèves ayant interrompu* leur scolarité (par année d'études)		Effectif total		
		Hommes	Femmes	Total
		A	B	C
1ère année	1			
2ème année	2			
3ème année	3			
4ème année	4			
Total	5			

## Interruptions entre le 1er août et le 31 décembre

Nombre d'élèves ayant interrompu* leur scolarité (par année d'études)		Effectif total		
		Hommes	Femmes	Total
		A	B	C
1ère année	6			
2ème année	7			
3ème année	8			
4ème année	9			
Total	10			

\*hors élèves ayant annoncé un report de scolarité

## Annexe 2a : Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de base

### FISAN - FICHE INDIVIDUELLE Formations aux professions sanitaires

Ecole / Institut de formation : A1

Formation : A2

Mois et année de la rentrée actuelle Mois A3  Année B3

Nom Prénoms A4

QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN 2014

Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA A5

A fourni son Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA A6  Oui  Non

Année de formation

**l'étudiant a effectué une rentrée en 2014 :**

A7  1- 1ère année  2- 2ème année  3- 3ème année  4- 4ème année

Redoublant en 2014 A8  Oui  Non

**Si l'étudiant n'a pas effectué de rentrée en 2014 :**

5- Diplômé et sorti\*  
 6- Report de scolarité\*  
 7- Interruption de scolarité\*  
 8- Autre sortie définitive\*

A effectué une rentrée en 2014 et est sorti diplômé en 2014 A36  Oui  Non

Mois et année de la 1ère entrée dans la formation suivie actuellement Mois A9  Année B9

Sexe A10  Féminin  Masculin

Nationalité A11  Française  Union Européenne  Autre

Année de naissance A12

A13

Quel est votre statut actuellement ? (cocher 1 seule case)

1- Etudiant / élève sans autre statut  
 2- Apprenti  
 3- Salarié du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF)  
 4- Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP)  
 5- Demandeur d'emploi

De quelles prises en charge financières bénéficiez-vous ? (cocher 2 cases au maximum)

A14  1- Aucune aide financière  
 A15  2- Etudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional  
 A16  3- Etudiants : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme  
 A17  4- Contrat d'apprentissage  
 A18  5- Salariés du privé : contrat de professionnalisation  
 A19  6- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé  
 A20  7- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : formation continue  
 B20  8- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle  
 A21  9- Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle  
 A22  10- Demandeurs d'emploi (qui bénéficient d'une indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation)  
 A23  11- Allocations d'études (pour les formations en soins infirmiers, en masso-kinésithérapie ou de manipulateur d'électroradiologie)  
 A24  12- Autre prise en charge  
 A25  13- Demande de prise en charge en cours

Nom de l'organisme qui vous a versé l'aide financière principale : A37

Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :

Dispense partielle de formation suite à VAE ? A26  Oui  Non

Dispense partielle de formation hors VAE ? A27  Oui  Non  
 (y compris allègement en 1ère année ou entrée directe en 2 ou 3ème année par exemple)

## QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES NOUVEAUX INSCRITS EN 2014

Code du département d'habitation 12 mois avant la formation<sup>1</sup> A28 Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée)<sup>1</sup> A29 <sup>1</sup> Corse : 2A ou 2B,

Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9F pour Mayotte

Autres territoires d'outre-mer : 97 pour Saint-Pierre Miquelon et 98 pour Afrique et terres australes, Wallis et Futuna, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Ile de Clipperton  
99 pour étrangerInterruption des études pendant plus d'un an pour exercer une activité rémunérée A30  Oui  NonProfession de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège<sup>2</sup><sup>2</sup> Attention : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi.

Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser.

Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne

Père	Mère	Tuteur
<input type="radio"/> 1- Agriculteur	<input type="radio"/> 1- Agriculteur	<input type="radio"/> 1- Agriculteur
<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise	<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise	<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
A31 <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur	B31 <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur	C31 <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur
<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire	<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire	<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire
<input type="radio"/> 5- Employé	<input type="radio"/> 5- Employé	<input type="radio"/> 5- Employé
<input type="radio"/> 6- Ouvrier	<input type="radio"/> 6- Ouvrier	<input type="radio"/> 6- Ouvrier
<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)	<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)	<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)

A32

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation Cocher une seule case

- 0- Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement
- 1- Etudes secondaires (niveau inférieur ou égal au baccalauréat)
- 2- Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle
- 3- Première année d'études de santé en Faculté de médecine
- 4- Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)
- 5- Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- 6- Emploi dans un autre secteur
- 7- Suivi de la même formation dans un autre établissement
- 8- Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
- 9- Chômage
- 10- Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
- 11- Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)

A33

Niveau d'études (jusqu'au bac) ou diplôme le plus élevé (à partir du bac) lors de l'accès à la formation Cocher une seule case

- 1- Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e
- 2a- BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)
- 2b- BEPA services aux personnes
- 2c- BEPC (niveau ou diplôme)
- 3- Autres BEP, CAP ou fin 2nde ou 1ère
- 4- Niveau fin terminale
- 6- Baccalauréat
- 8- Equivalence Baccalauréat (DAEU...) ou titre/diplôme de niveau IV
- 9- BTS
- 10- DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel
- 11- DEUG, DEUST (L2)
- 12- LICENCE (L3)
- 13- MASTER 1 / MAITRISE
- 14- MASTER 2 / DESS, DEA
- 15- DOCTORAT

A34

Série de baccalauréat <i>(cocher une seule case)</i>	
<input type="radio"/>	1- Série L (A)
<input type="radio"/>	2- Série ES (B)
<input type="radio"/>	3- Série S (C,D,D',E)
<input type="radio"/>	4- Série STI2D et STD2A (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)
<input type="radio"/>	5- Série STL (F5,F6,F7,F7')
<input type="radio"/>	6- Série STMG (STG, STT, G, H)
<input type="radio"/>	7- Série STAV (STPA, STAE)
<input type="radio"/>	8- Série ST2S (SMS, F8)
<input type="radio"/>	9- Série Hôtellerie
<input type="radio"/>	10- Séries F11,F11'
<input type="radio"/>	11- Baccalauréat professionnel
<input type="radio"/>	12- Baccalauréat étranger

Année d'obtention du baccalauréat

A39

A35

Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social déjà obtenu <i>(cocher une seule case)</i>	
<input type="radio"/>	1- Aucun diplôme sanitaire ou social
<input type="radio"/>	2- Diplôme du secteur social ou médico-social
<input type="radio"/>	3- Ambulancier
<input type="radio"/>	4- Infirmier
<input type="radio"/>	5- Sage-femme
<input type="radio"/>	6- Masseur-kinésithérapeute
<input type="radio"/>	7- Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical
<input type="radio"/>	8- Aide-soignant
<input type="radio"/>	9- Pédicure-podologue
<input type="radio"/>	10- Manipulateur d'électroradiologie médicale
<input type="radio"/>	11- Ergothérapeute
<input type="radio"/>	12- Psychomotricien
<input type="radio"/>	13- Auxiliaire de puériculture
<input type="radio"/>	14- Préparateur en pharmacie hospitalière
<input type="radio"/>	15- Autre diplôme sanitaire

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser les étudiants inscrits dans les formations du secteur social. Les destinataires des données sont : votre établissement de formation, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Ministères des affaires sociales et de la santé, des finances et des comptes publics, le ministère chargé du travail et de l'emploi, le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre direction. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



## Annexe 2b : Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de spécialité

### FISPE - FICHE INDIVIDUELLE Formations aux professions sanitaires : les spécialités

Ecole / Institut de formation :	A1	<input type="text"/>
Formation :	A2	<input type="text"/>
Mois et année de la rentrée actuelle	Mois	A3 <input type="text"/>
	Année	B3 <input type="text"/>
Nom Prénoms	A4	<input type="text"/>

QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN 2014

Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA	A6	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
A5	<input type="text"/>	

#### Année de formation

**l'étudiant a effectué une rentrée en 2014 :**

- A7  1- 1ère année  
 2- 2ème année  
 3- 3ème année  
 4- 4ème année

Redoublant en 2014

- A8  Oui  Non

**Si l'étudiant n'a pas effectué de rentrée en 2014 :**

- 5- Diplômé et sorti\*  
 6- Report de scolarité\*  
 7- Interruption de scolarité\*  
 8- Autre sortie définitive\*

**A effectué une rentrée en 2014 et est sorti diplômé en 2014** A36  Oui  Non

Mois et année de la 1ère entrée dans la formation suivie actuellement	Mois	A9 <input type="text"/>	Année	B9 <input type="text"/>
---	------	-------------------------	-------	-------------------------

Sexe	A10	<input type="radio"/> Féminin <input type="radio"/> Masculin	Nationalité	A11	<input type="radio"/> Française <input type="radio"/> Union Européenne <input type="radio"/> Autre	Année de naissance	<input type="text"/>
------	-----	---	-------------	-----	--	--------------------	----------------------

#### A13

Quel est votre statut actuellement ? (cocher 1 seule case)
<input type="radio"/> 1- Etudiant / élève sans autre statut
<input type="radio"/> 2- Apprenti
<input type="radio"/> 3- Salarié du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF)
<input type="radio"/> 4- Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP)
<input type="radio"/> 5- Demandeur d'emploi

De quelles prises en charge financières bénéficiez-vous ? (cocher 2 cases au maximum)
A14 <input type="radio"/> 1- Aucune aide financière
A15 <input type="radio"/> 2- Etudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional
A16 <input type="radio"/> 3- Etudiants : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme
A17 <input type="radio"/> 4- Contrat d'apprentissage
A18 <input type="radio"/> 5- Salariés du privé : contrat de professionnalisation
A19 <input type="radio"/> 6- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé
A20 <input type="radio"/> 7- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : formation continue
B20 <input type="radio"/> 8- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle
A21 <input type="radio"/> 9 - Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle
A22 <input type="radio"/> 10 - Demandeurs d'emploi (qui bénéficient d'une indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation)
A24 <input type="radio"/> 11 - Autre prise en charge
A25 <input type="radio"/> 12 - Demande de prise en charge en cours
Nom de l'organisme qui vous a versé l'aide financière principale :
A37 <input type="text"/>

#### Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :

Dispense partielle de formation suite à VAE ? A26  Oui  Non

Dispense partielle de formation hors VAE ? (y compris allègement en 1ère année ou entrée directe en 2e année) A27  Oui  Non

QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES NOUVEAUX INSCRITS EN 2014

Code du département d'habitation 12 mois avant la formation<sup>1</sup>

A28

Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée)<sup>1</sup>

A29

<sup>1</sup> Corse : 2A ou 2B,

Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9F pour Mayotte

Autres territoires d'outre-mer : 97 pour Saint-Pierre Miquelon et 98 pour Afrique et terres australes, Wallis et Futuna, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Ile de Clipperton  
99 pour étranger**Profession de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège<sup>2</sup>**<sup>2</sup> Attention : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi.

Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser.

Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne

- | Père  | Mère  | Tuteur  |
|---|---|---|
| <input type="radio"/> 1- Agriculteur  | <input type="radio"/> 1- Agriculteur  | <input type="radio"/> 1- Agriculteur  |
| <input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise                   | <input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise                   | <input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise                   |
| <b>A30</b> <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur | <b>B30</b> <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur | <b>C30</b> <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur |
| <input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire                                   | <input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire                                   | <input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire                                   |
| <input type="radio"/> 5- Employé  | <input type="radio"/> 5- Employé  | <input type="radio"/> 5- Employé  |
| <input type="radio"/> 6- Ouvrier  | <input type="radio"/> 6- Ouvrier  | <input type="radio"/> 6- Ouvrier  |
| <input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)                             | <input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)                             | <input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)                             |

Dispense de formation

A31  Oui  Non

A32

**Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation**

Cocher une seule case

- 
- 0- Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement
- 
- 
- 2- Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle
- 
- 
- 5- Emploi dans le secteur hospitalier
- 
- 
- 6- Emploi dans un autre secteur
- 
- 
- 7- Suivi de la même formation dans un autre établissement
- 
- 
- 9- Chômage
- 
- 
- 10- Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
- 
- 
- 11- Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)

A33

**Formation de base (uniquement pour les cadres de santé)**

Cocher une seule case

- 
- 1- Audioprothésiste
- 
- 
- 2- Diététicien
- 
- 
- 3- Ergothérapeute
- 
- 
- 4- Infirmier diplômé d'Etat
- 
- 
- 5- Infirmier de secteur psychiatrique
- 
- 
- 6- Manipulateur d'électroradiologie médicale
- 
- 
- 7- Masseur-kinésithérapeute
- 
- 
- 8- Opticien-lunetier
- 
- 
- 9- Orthophoniste
- 
- 
- 10- Orthoptiste
- 
- 
- 11- Pédicure-podologue
- 
- 
- 12- Préparateur en pharmacie
- 
- 
- 13- Psychomotricien
- 
- 
- 14- Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical

Nombre d'années d'expérience professionnelle dans le secteur de la santé

A34

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser les étudiants inscrits dans les formations du secteur social. Les destinataires des données sont : votre établissement de formation, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Ministères des affaires sociales et de la santé, des finances et des comptes publics, le ministère chargé du travail et de l'emploi, le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre direction. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



---

DOCUMENT DE TRAVAIL

ISSN : 1621-4358

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources

---